

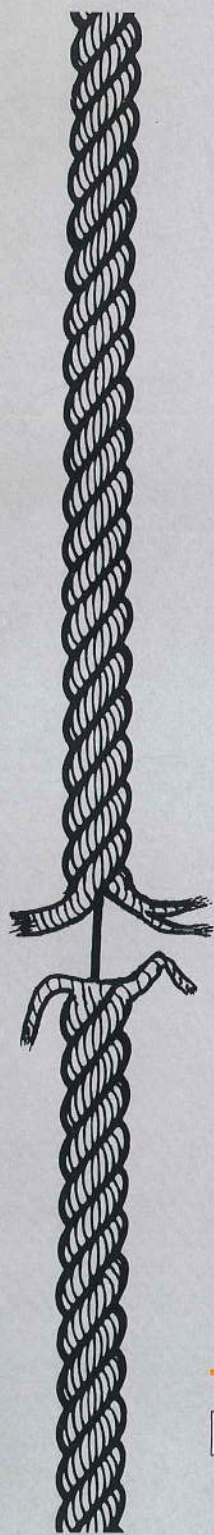
# DAMOCLÈS

DOSSIER

## Paix Démographie

- L'insoutenable "Forteresse Europe"
  - Service national : du discours aux réalités
- Brèves... Notes de lectures...**

REVUE DE RÉFLEXIONS ET D'ÉCHANGES SUR LA PAIX,  
LES CONFLITS ET LA SÉCURITÉ MUTUELLE



# DAMOCLÈS

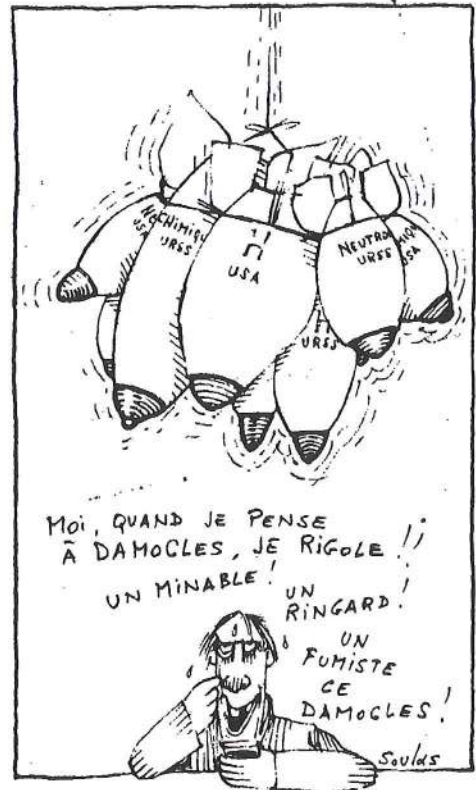
REVUE TRIMESTRIELLE DE RÉFLEXIONS ET D'ÉCHANGES  
SUR LA PAIX, LES CONFLITS ET LA SÉCURITÉ MUTUELLE  
Responsable de la rédaction :

**Patrice Bouveret**

Comité de rédaction :

**Bruno Barrillot, Patrice Bouveret,  
Belkacem Elomari, Michel Robert  
Jean-Luc Thierry, Bernard Turpin**

B.P. 1027 — 69201 Lyon Cédex 01  
Tél. (33) 78 36 93 03 — Fax : (33) 78 36 36 83  
e-mail GrenNet—cdrpc



## SOMMAIRE

### DOSSIER

#### Paix et démographie

par Jean-Marc Lavieille ..... 4

- Manifestations, causes et remises en cause de l'explosion démographique mondiale
- Développement équitable, durable, démocratique et explosion démographique
- Explosion démographique et développement pacifique

#### Flux migratoires :

#### l'insoutenable "Forteresse Europe"

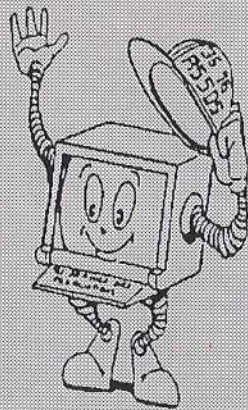
par Bernard Ravenel ..... 19

- Les ventes d'armes françaises du trimestre ..... 24
- SIPRI Yearbook 1994 ..... 26
- Service national : du discours aux réalités par P. Bouveret ..... 29
- Conscription, un modèle en voie de disparition par Philippe Manigart ..... 31
- La bonne à tout faire de la sécurité internationale Libre opinion de Serge Sur ..... 36
- Bonnes feuilles : Histoire militaire de la France ..... 38
- Notes de lecture ..... 43
- A travers les revues ..... 50
- Bulletin d'abonnement ..... 51

Pour tout savoir  
sur **Damoclès**

tapez

**3616  
ASSOS**  
mot clé : **DAM**



### Vous trouverez :

- la présentation complète de *Damoclès*
- le sommaire du dernier numéro
- la liste des anciens dossiers
- le bulletin d'abonnement

Et aussi d'autres services : annuaires d'associations, calendriers d'activité, présentation d'autres revues...

# Vice ou vertu ?

**D**ébut novembre l'Assemblée nationale d'abord, le Sénat ensuite, vont débattre du budget militaire pour l'an prochain. On peut avancer sans trop de risques que ce budget sera adopté sans difficultés majeures... Et même, si critiques il y a, elles viendront manifester la crainte que la France ne "baisse la garde" de trop... Crainte pour les "élus" de voir leurs électeurs venir manifester contre la fermeture de telle ou telle base militaire ou usine d'armement. Pourtant le budget des armées pour 1995 — en conformité avec la loi de programmation militaire votée au printemps dernier — prévoit une augmentation de 1,5 % par rapport aux crédits alloués en 1994. Ce qui fait, hors pensions, un budget "officiel" d'un montant supérieur à 202 milliards de francs\*.

Ce maintien — à contre-courant des autres pays occidentaux — du "pouvoir d'achat" des armées par le gouvernement est justifié selon le pouvoir politique par la nécessité pour la France de maintenir son « rang » de grande puissance, c'est-à-dire de membre permanent du Conseil

de sécurité de l'ONU, et à ce titre chargé par la Charte du maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Or, comme le rappellent les auteurs du Rapport mondial sur le développement humain 1994\*\*, « depuis trop longtemps les pays cherchent à garantir leur sécurité par les armes », alors que « c'est du développement et non des armes que peut naître la sécurité humaine » et que « le monde ne vivra jamais en paix tant que les gens ne connaîtront pas la sécurité dans leur vie quotidienne ».

Le PNUD appelle en conséquence les États-membres des Nations unies à mettre en place une nouvelle conception de la sécurité humaine reposant sur le développement et non sur les armes dans le cadre du Sommet mondial pour le développement social qui doit se tenir en mars 1995, année du cinquantenaire de l'ONU. Conscient que « la réduction des dépenses militaires ne se traduit pas automatiquement par une augmentation des dépenses consacrées au développement humain » il propose que lors de ce Sommet les pays fixent « un objectif de réduction des dépenses militaires » pour les années à venir et établissent « un lien clair et explicite entre la diminution des dépenses militaires et l'accroissement des dépenses sociales ».

Soulignant que « l'intelligence avec laquelle les nouveaux dividendes de la paix seront utilisés dépend désormais des gouvernants », les membres permanents du Conseil de sécurité qui fournissent à eux seuls 86 % du commerce des armes ont une lourde responsabilité. La France, en ne s'engageant pas dans une véritable politique de réduction des armées et de reconversion des industries d'armement, aussi.

Patrice Bouveret

3

Ont participé à ce numéro :

Bruno Barrillot

Patrice Bouveret

René Cruse

Belkacem Elomari

Thérèse et Édouard Haond

Jean-Marc Lavielle

Philippe Manigart

Bernard Ravenel

Michel Robert

La reproduction des articles est autorisée à condition d'en indiquer la source et de nous faire parvenir un exemplaire de la publication.

DAMOCLES est édité par le Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits

\*202 253 millions exactement, selon *Le Monde* du 6 octobre 1994 (+ 2 % pour le budget d'équipement et + 0,9 % pour les dépenses de fonctionnement), auxquels, il faudrait ajouter, outre les pensions, les différentes sommes « concourant à la défense de la nation » selon l'expression consacrée, "camouflées" dans les autres budgets...

\*\*Rapport publié par le PNUD, Programme des Nations unies pour le développement et diffusé en France par les éditions Economica, 239 p., 150 FF.

**A** la fin d'une interview de l'Express (15-21 mars 1971) l'ethnologue Claude Levi Strauss affirmait : « *Le seul problème véritable qui se pose aujourd'hui à la civilisation c'est celui de l'explosion démographique. Tout le reste des maux dont nous souffrons en découle.* » Depuis longtemps l'agronome René Dumont nous redit que « *la plus grave de toutes les menaces reste l'explosion démographique de laquelle le siècle*

*prochain rendra responsable les natalistes* ». Ainsi donc pour certains l'avenir de la planète dépend en particulier de son nombre d'habitants même si sont également essentiels l'accès de tous aux ressources vitales et la remise en cause du productivisme.

Le philosophe Henri Bergson n'était pas le seul à penser que la démographie avait des liens directs avec la paix : « *Laissez venir Vénus, disait-il, vous aurez Mars !* » (Mars, dieu de guerre).

Quels sont donc les rapports entre la paix et la démographie ?

L'explosion démographique représente-t-elle un poids sur le développement durable (protection de l'environnement)

équitable (lutter contre les inégalités démocratique (démocratie représentative et participative), pacifique (reconversion du

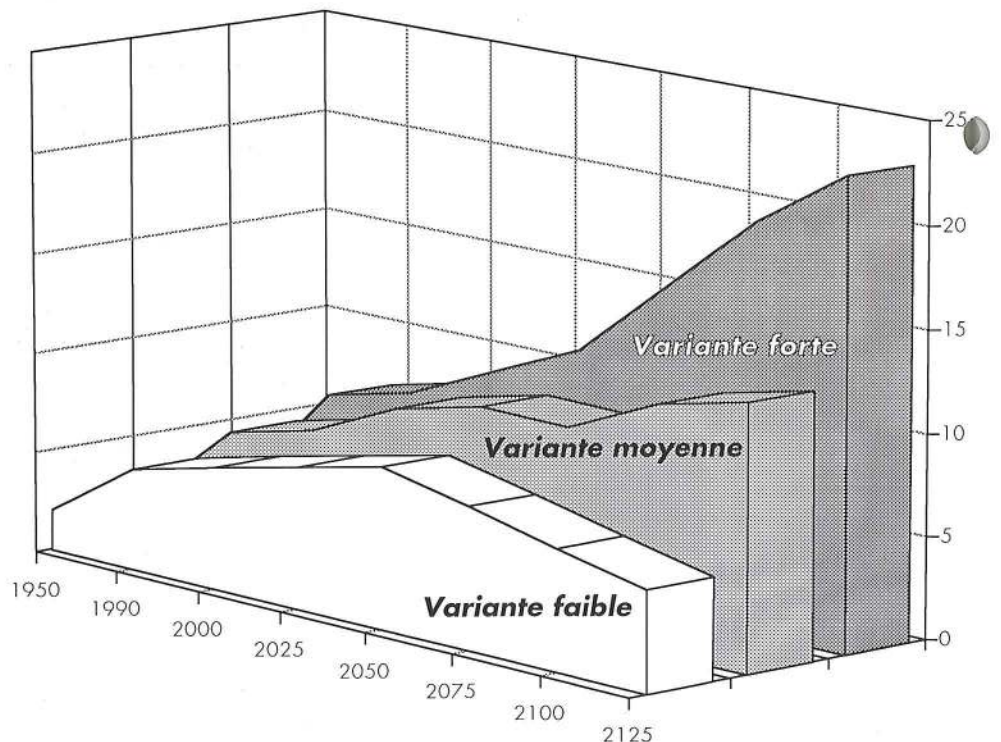
système scientifico-militaro-industriel) ?

Nous partirons d'un panorama de la situation démographique mondiale pour nous interroger sur ces différents aspects du développement, particulièrement sur le développement pacifique.

# Paix et Démographie

**DOSSIER RÉALISÉ PAR JEAN-MARC LAVIEILLE**

**Projections démographiques jusqu'en 2150**



Projections démographiques établies par la division de la population de l'ONU (FNUAP) selon trois variantes : faible, moyenne et forte

# Manifestations, causes et remises en cause de l'explosion démographique mondiale

## Synthèse globale des manifestations de l'explosion démographique mondiale

**I**l a fallu plus de 2 millions d'années pour arriver au 1<sup>er</sup> milliard d'habitants. Quels sont les chiffres généralement avancés ? Au paléolithique inférieur, il y aurait eu 100 000 habitants ; au paléolithique moyen c'est-à-dire il y a cent mille ans : 1 million d'habitants ; puis 4000 avant notre ère : 15 millions ; 3000 avant notre ère : 150 millions. En l'an 1 : 250 millions ; en 1750 : 730 millions ; en 1810 : le 1<sup>er</sup> milliard ; en 1900 : 1,6 milliard d'habitants sur notre planète.

*De 1950 à nos jours c'est l'explosion : il faudra seulement une douzaine d'années pour passer du 5<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> milliard.*

En 1930 : 2 milliards ; en 1950 : 2,5 milliards ; en 1975 : 4 ; en 1987 : 5 ; 1994 : 5,7 milliards d'habitants. Autrement dit la population mondiale a plus que sextuplé depuis 1750, plus que triplé depuis 1900 et plus que doublé depuis 1950.

*Chaque seconde, combien y a-t-il de naissances dans le monde ?* Chaque seconde, il y a 3 naissances, 180 par minute, 10 800 par heure, 260 000 par jour ; 90 % de ces naissances sont dans les pays du Sud. En 1975, 72 millions de naissances, en 1993 : 93 millions. Le Fonds des Nations unies pour les activités de population, afin de sensibiliser le public au « risque de la natalité », a installé cinq grandes "horloges de population" à New Delhi qui indiquent que naît un Indien toutes les 1,2 seconde, 50 par minute, 3 000 par heure.

*Les projections montrent généralement une explosion qui continuerait, puis une certaine stabilisation probable.* Les prévisions faites par les Nations unies mettent en avant depuis longtemps le chiffre de 6,1 à 6,4 milliards d'habitants pour l'an 2000, et de façon plus incertaine en 2025 : 8,5 milliards, en 2050 une projection moyenne de 10 milliards. La stabilisation interviendrait vers 2070 et en 2100, l'humanité aurait entre 11 et 12 milliards d'habitants. Par contre si l'explosion démographique continuait à l'allure actuelle (1,7 %) en 2100 il y aurait 50 milliards d'habitants. Le Fonds des Nations pour les activités de population (FNUAP) créé en 1969, organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies est un des inspirateurs du projet de programme d'action de la Conférence du Caire (septembre 94) sur la population : ce projet insiste sur l'impératif que constitue une stabilisation plus rapide de la population mondiale : en 1994 de 5,7 milliards elle devrait être stabilisée autour de 7,8 milliards en 2050. Dans le cas où l'évolution actuelle continuerait il y aurait en 2050 entre 10 et 12 milliards d'habitants.

*Le taux de croissance de la population mondiale (en pourcentage annuel) actuellement se stabilise mais a un niveau assez élevé : sous le néolithique, on était à un taux de l'ordre de 0,1 %. Par la suite, le taux ne dépassait pas 1 %. Au vingtième siècle, il en va autrement : pour prendre une période récente entre 1970 et 1975 on était encore à 1,96 %. Depuis 1975 le taux de croissance est de 1,74 jusqu'en 1990, de 1990 à 1995 : 1,7. Les projections des Nations unies mettent en avant entre 2005 et 2010 un taux de 1,3 %.*

*Les taux de croissance de la population (en pourcentages annuels) par région sont très différents.* Sur la période 1970-75 : Afrique 2,6 ; Amérique 2,4 ; Asie 2,2 ; Océanie 1,8 ; Amérique du Nord 1 (Mexique non compris) ; URSS 0,9 ; Europe 0,5. Sur la période 1990-1995 :

## Évolution de la population par grandes régions du monde (en millions)

	en 1950	en 1970	en 1980	en 1992	projection en 2025	projection en 2050
Asie	1 389	2 102	2 583	3 233	4 900	5 043
Afrique	220	362	477	682	1 582	2 590
Amérique latine	164	286	363	458	702	1 238
Europe	392	460	484	512	542	504
Amérique du Nord	166	226	252	283	360	382
URSS puis ex-URSS	180	243	266	284	344	382
Océanie	13	19	23	27	41	42
<b>Total</b>	<b>2 524</b>	<b>3 698</b>	<b>4 448</b>	<b>5 479</b>	<b>8 471</b>	<b>10 181</b>

Afrique 2,9 ; Amérique latine 1,8 ; Asie 1,8 ; Océanie 1,5 ; Amérique du Nord 1,1 ; URSS (puis ex-URSS) 0,5 ; Europe 0,3. Existe ce que l'on appelle « *la transition démographique* » concept mis en avant dans les années 1930. La comparaison des évolutions démographiques entre grandes régions du monde montre le passage d'un régime lié à une natalité et une mortalité élevées à un régime de natalité et mortalité basses. Dans un premier temps les progrès sanitaires et économiques font baisser la mortalité et la population croît très vite. Puis progressivement la modernisation provoque une baisse de la fécondité qui permet de rétablir l'équilibre démographique. Les pays industrialisés ont achevé leur transition et connaissent une croissance démographique faible, nulle ou négative. Les pays du Sud sont pour la plupart d'entre eux dans la phase de transition à population élevée.

*La croissance démographique mondiale est pour une large part fonction de celles de la Chine et de l'Inde* : dans les deux pays la croissance démographique est supérieure à ce que les autorités espéraient. Pour la Chine : en 1970, 2,4 % ; en 1980, 1,3 % ; en 1992, 1,5 % alors que les dirigeants chinois faisaient tout pour arriver à 1 %. L'Inde : en 1970, 2,3 % ; en 1980, 2,1 % ; en 1992, 2,1 %.

*La part des pays du Sud est de plus en plus importante dans le total de la population mondiale* : en 1900 la part des pays industrialisés représentait 31,7 % ; en 1985, 21,8 % ; en l'an 2000, 18,6 %. Autrement dit en 1950 lorsque les terriens étaient 2,5 milliards on comptait deux habitants du Sud de la planète pour un au Nord, aujourd'hui le rapport est de quatre à un, en l'an 2000 il sera de cinq à un. Si en 2050 il y avait 10 milliards d'habitants la proportion serait de neuf à un. Une comparaison est parlante: l'Égypte en 1890 avait 8 millions d'habitants ; en 1990, 56 millions ; autrement dit, sa population a plus augmenté en cent ans que celle de la France en deux mille ans.

*La jeunesse des populations du Sud* : sur la terre les trois quarts des êtres humains ont moins de quarante ans. Or la proportion des moins de 20 ans est de 33 % dans les pays industrialisés. Elle devrait chuter à 26 % dans quarante ans. Par contre, la proportion des moins de 20 ans est de 51,5 % dans les pays du Sud, dans quarante ans elle serait encore de 34,5 %.

*La montée du 3<sup>ème</sup> âge dans le monde* : en 1950, il y avait dans le monde 430 millions de personnes âgées de plus de 60 ans dont 250 dans les pays du Sud. En 1990, en nombre absolu, il y a autant de personnes âgées dans les pays industrialisés que dans les pays du Sud. En 2025 la proportion serait inversée : les plus de 70 ans seraient 160 millions au Nord et 338 millions au Sud.

Il n'en reste pas moins qu'en lui-même le vieillissement de la population européenne depuis un siècle est important : la proportion de plus de 60 ans qui était au début de 6 % est passée à 18 % et peut atteindre 25 %. En France, le recensement de 1990 montre qu'il y a 20 % de personnes âgées de plus de 60 ans et 7,1 % de plus de 75 ans.

*Mégapolisation et explosion démographique. Le monde s'urbanise* : en 1900 un habitant sur cent vivait en ville ; en l'an 2000 à cette allure, 50 habitants sur 100 ; soit 79 % dans les pays industrialisés, 75 % en Amérique latine, 41 % en Afrique, 39 % en Asie. En 2025 : 65 habitants sur 100 vivraient en ville. Le monde se mégapolitise : en 1950, 4 villes avaient plus de 5 millions d'habitants ; en 1992, 35 ; à cette allure en 2025, 93 dont 80 dans les pays du Sud.

Aujourd'hui, 15 villes ont dépassé les 10 millions d'habitants dont 21 au Sud. L'explosion des mégapoles serait liée en moyenne pour 60 % à l'accroissement naturel de la population urbaine et pour 40 % aux mouvements migratoires. Mexico augmente de 2000 habitants par jour, le Caire de 40 000 habitants par mois.

Bien entendu, ces chiffres cachent de multiples migrations. Ils sont d'autre part incertains dans les projections : plus on s'éloigne, plus de multiples événements peuvent d'ici là intervenir, par exemple de type dramatique (catastrophes écologiques, guerres nucléaires, famines généralisées, épidémies...). Sur les projections indiquées on constate que l'Amérique du Nord, l'Europe, l'ex-URSS seraient en 2100 à peine l'équivalent de l'Amérique latine, celle-ci ne représenterait que la moitié de l'Afrique, et celle-ci ne représenterait que la moitié de l'Asie.

## Évocation rapide des causes de l'explosion démographique mondiale

**N**est-il pas nécessaire de rappeler les causes historiques de l'explosion démographique ? Il serait facile, faux, de dire qu'elle est le fruit par exemple de l'inconséquence. Pour comprendre les mécanismes, il faut remonter loin : la découverte de l'agriculture au quatrième millénaire avant notre ère a fait que la population mondiale dans les mille ans qui ont suivi a été multipliée par dix (15 à 150 millions), phénomène sans précédent, et qui ne renouvellera pas dans les quatre millénaires suivants marqués par une forte fécondité, une forte mortalité, de terribles saignées telle que la peste noire où l'Europe perd le tiers de sa population à la fin du Moyen Age. Au début du vingtième siècle, les populations européennes, grâce en particulier aux progrès de la médecine et de l'alimentation, croissent à un rythme de 1,5 % par an, cinq à huit fois plus vite. L'Europe et l'URSS passent de 150 millions en 1750 à 600 millions en 1950. Cette période est aussi celle où l'Europe colonise le monde. C'est d'abord une phase dévastatrice épouvantable, celle du massacre des Indiens en Amérique latine et celle de la déportation massive des Africains. La traite négrière a coûté démographiquement à l'Afrique entre 10 millions et 200 millions de victimes selon les différents historiens, elle a dépeuplé le continent noir. Les Européens profitent de leur suprématie militaire pour imposer la colonisation et après avoir amené la destruction les dominants amènent dans leurs bagages la médecine. Dans l'entre-deux guerres des pays d'Amérique latine et d'Asie voient un recul de leur mortalité. Après 1945, la lutte contre les maladies infectieuses continue de faire chuter la mortalité dans les années 1960, mais parallèlement il n'y a pas de baisse de la fécondité : avec sept ou huit enfants par femme le taux d'accroissement annuel dépasse parfois 3 %, la population mondiale double en 35 ans de 1950 à 1985, elle passe de 2,5 milliards à 5 milliards. La fécondité, tributaire des traditions culturelles et des avancées du développement, ne s'est pas ralentie parallèlement à la chute de la mortalité infantile.

*Quelles sont les différentes raisons pour lesquelles aujourd'hui la natalité baisse ou augmente ?* La natalité décroît dans les pays industrialisés parce qu'il y a une meilleure information sur la contraception, une indépendance de la femme en particulier à travers le travail, mais aussi parce qu'existent diverses angoisses liées au chômage, aux difficultés de logement... D'où les études de la part respective de ces différentes causes et d'autres. Les raisons pour lesquelles la natalité croit, sont, elles aussi, nombreuses : il y a certes un manque d'information sur les méthodes contraceptives, mais aussi l'influence de religions qui prennent position contre l'avortement et même contre la contraception, également tout un faisceau d'attitudes culturelles : de nombreux enfants pouvant être une assurance pour les vieux jours, un symbole de virilité du chef de famille, une source de main d'œuvre, une garantie des épouses contre la répudiation. La peur et l'ignorance de femmes et l'entêtement de maris sont autant d'obstacles à la limitation des naissances. La Conférence de Mexico (1984) a affirmé que les facteurs qui agissent sur la fécondité sont multiples et interdépendants : économiques, sociologiques, culturels, religieux, politiques, juridiques...

*A quoi correspondraient les sensibilités natalistes et anti-natalistes ?* Pour les natalistes plus les difficultés sont grandes plus est supérieur le besoin de jeunesse sinon c'est la décadence, un pays perd sa vitalité, son dynamisme, sa capacité d'innover, sa force. Pour les anti-natalistes les motivations des natalistes sont inavouables : spéculation immobilière, guerre économique et militaire ; et elles sont irrationnelles : les natalistes sont obsédés par la notion de puissance, "être ou ne pas être puissants" telle est pour eux la question suprême à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. Cette soi disante rationalité conduit en fait à la compétition suicidaire généralisée.

## Simple énumération indicative des remises en cause de l'explosion démographique mondiale

**L**e refus des moyens inacceptables. Il faut d'abord redire avec force qu'il n'est pas acceptable éthiquement que le ralentissement ou la remise en cause de l'explosion démographique provienne de drames. Famines, guerres, catastrophes nucléaires, écologiques, extension du sida... autant de drames contre lesquels on doit se battre. De même qu'il n'est pas acceptable de mettre en œuvre des moyens tels que la stérilisation forcée qui est une atteinte aux droits de la personne ou bien entendu l'élimination de personnes qui viennent de naître. Comment enfin oser envisager des

“solutions” militaires en premier ou en dernier ressort alors qu’il s’agit de problèmes d’une toute autre nature et que ce moyen est semblable à un crime contre l’humanité ?

*Les moyens spécifiques et les politiques générales de baisse de la natalité*

Première série de moyens : l’accès aux méthodes de contraception est essentiel. On constate une hétérogénéité des pratiques anticonceptionnelles à l’échelle mondiale. A chaque continent, voire à chaque pays, ses manières de ne pas faire d’enfants. Nombre d’enquêtes montrent dans les pays les plus peuplés du Sud que si les femmes pouvaient décider du nombre d’enfants elles auraient en moyenne deux enfants de moins. A chaque pays aussi une législation par rapport à l’avortement libéralisé par de nombreux États. Quelques uns changent de législation et reviennent à l’interdiction, dans d’autres une véritable guerre contre l’avortement fait rage.

Seconde série de moyens : l’effort important doit porter sur l’éducation et l’évolution de la condition féminine, les résistances au planning familial sont souvent liées à cette dernière, les filles scolarisées sont moins manipulables : les femmes des pays du Sud ont en moyenne sept enfants lorsqu’elles ont suivi le seul enseignement primaire et trois lorsqu’elles ont suivi l’enseignement secondaire, autrement dit il y a un lien entre le niveau d’éducation des femmes et le taux de fécondité.

Troisième série de moyens : l’amélioration des conditions de santé et la baisse de la mortalité en particulier infantile. En effet, si la mortalité infantile est importante il s’agit alors d’un élément qui peut pousser des parents dans les pays du Sud à avoir beaucoup d’enfants pour espérer en garder quelques uns de vivants.

Quatrième série de moyens : un développement soutenable. La planification familiale, l’éducation des filles, les soins de santé aux enfants ne sont que quelques éléments d’un développement équitable. Quand les 20 % les plus riches de la population mondiale ont 83 % du revenu mondial et que les 20 % les plus pauvres ont 1,4 % de celui-ci avant de raisonner sur le Sud “menaçant” par sa population, il ne faut pas oublier qu’il est d’abord écrasé. Développement souhaitable signifie aussi démocratique et durable, on a déjà analysé ces deux dimensions. Il signifie enfin développement pacifique. Un seul exemple donné ici : la Commission mondiale de l’environnement et du développement affirmait en 1987 (rapport *Notre avenir à tous*) que la fourniture de moyens contraceptifs aux femmes acquises à la cause de la planification des familles serait de l’ordre d’un milliard de

dollars par an, c’est-à-dire l’équivalent d’une dizaine d’heures de dépenses militaires mondiales.

*Un moyen de répartition : vers un partage de terres habitables ?*

Il ne s’agit pas ici d’une remise en cause directe de l’explosion démographique elle-même, mais d’une répartition de la population. Cependant on peut penser qu’une telle politique pourrait avoir des conséquences sur un développement équitable et durable donc aller dans le sens du ralentissement de l’explosion démographique.

La planète est surpeuplée dans certains lieux, en particulier des vallées de fleuves, des zones frontalières... mais elle est sous-peuplée dans d’autres endroits. Si l’on raisonne également par pays on s’aperçoit que la densité est très variable : en France 104,6 hab/km<sup>2</sup> ; aux Pays-Bas 372 ; mais en Éthiopie 43,4 ; au Brésil 18 ; en Australie 2,3 ; par contre en Inde 267,5 ; au Bangladesh 828,5.

Les situations en fait sont complexes parce qu’au critère de densité, il faudrait au moins en ajouter deux autres si l’on veut raisonner du point de vue de la répartition : d’abord le critère de la pauvreté, ainsi entre l’Éthiopie (120 dollars de PNB par habitant) et le Brésil (2 920 dollars de PNB par habitant) la différence est très importante ; et aussi le critère de population urbaine : par exemple en Inde, il est de 27 %, au Bangladesh de 16 %, en Éthiopie de 13 % et, par contre, au Brésil de 75 % et en Australie de 85 %. Il faudrait enfin aussi tenir compte des dimensions du territoire : l’Inde 3,2 millions de km<sup>2</sup> (6 fois la France), le Brésil 8,5 millions (15,6 fois la France), l’Australie 7,6 millions (14 fois la France).

Il faut affirmer au préalable que le transfert forcé de population du point de vue des droits de l’homme est inacceptable à l’exception d’hypothèses ayant pour but de sauver des vies, par exemple à la suite d’une catastrophe écologique (celle-ci pouvant elle-même correspondre à une atteinte aux droits de l’homme, crime nucléaire par exemple). Autrement dit : le peuplement de terres habitables devrait se faire dans un cadre démocratique, en respectant la volonté des personnes qui choisissent d’aller dans tel ou tel lieu.

Deux autres séries de conditions au moins devraient être mises en œuvre : quelles structures et quels moyens d’accueil ? Quel type de développement durable ne portant pas atteinte à l’environnement ?

□

# Développement équitable, durable, démocratique et explosion démographique

## Le poids de l'explosion démographique sur le développement équitable

**D**es positions globales opposées : l'explosion démographique, chance ou désastre pour un pays ? Certains pensent que l'avenir appartient aux pays qui, dans le cadre d'une économie de marché, connaîtraient une forte explosion démographique. Certes la misère est aggravée par cette dernière, mais à long terme une population importante est source de richesse, la population finit un jour ou l'autre par contribuer à la puissance, par conduire au peloton de tête des nations. Ces mêmes personnes croient que le développement peut s'associer à de fortes densités de population et que l'humanité relèvera toujours le "défi de la croissance".

D'autres, parmi lesquels René Dumont, au contraire, affirment que seuls s'en tireront économiquement les pays qui ont déjà réduit ou qui réduisent leur croissance démographique en dessous de 1 %. Par contre, les pays qui dépassent ou dépasseront 2 % se trouveront dans des situations difficiles explosives ou catastrophiques.

Une troisième position consiste à dire que le nombre peut devenir un élément de richesse s'il est en harmonie avec l'espace, avec les ressources naturelles ; dans le cas contraire, c'est un frein au développement économique et c'est un facteur de pauvreté.

*Les positions des États aux Conférences mondiales sur la population (1974, 84, 94)*

Les affrontements des différentes thèses se retrouvent en particulier dans ces Conférences internationales : ainsi à Bucarest en 1974, à la Conférence mondiale des Nations unies sur la population, les États-Unis et d'autres pays occidentaux voulaient imposer des programmes de limitation de naissances aussi rigoureux que possible aux pays du tiers-monde. La réduction du taux d'accroissement démographique par la diminution de la fécondité était un préalable, disait-on, et non une conséquence du développement ; hors de la contraception il n'y avait pas de salut. Face à cette position la plupart des

pays du Sud affirmaient que « le développement est le meilleur des contraceptifs », autrement dit une amélioration du niveau de vie et des progrès en matière d'éducation contribueraient à ouvrir la voie aux méthodes de régulation des naissances, « donnez-nous les moyens de nous développer d'abord, nous aurons moins d'enfants ensuite ». Dix ans plus tard, en 1984 à Mexico à la Conférence suivante on retrouve, par rapport à l'évaluation du plan mondial, à peu près les mêmes thèses mais qui ne sont plus soutenues par les mêmes États. Les États-Unis et d'autres pays occidentaux se prononcent pour la thèse du "développement d'abord", le marché et le libéralisme créeront les conditions pour que les familles aient moins d'enfants. Par contre les représentants des pays du Sud mettent en avant cette fois-ci les programmes de planning familial. Ainsi à la 2<sup>ème</sup> Conférence africaine sur la population en 1984 (en Tanzanie à Arusha) un plan d'action souligne que « les taux élevés de fécondité et de mortalité font douter de la capacité de la région à maintenir les niveaux de vie atteints depuis l'indépendance ».

Aujourd'hui où en est on ? Il y en a toujours qui croient aux vertus miraculeuses de l'économie de marché, il y en a toujours qui croient qu'un ralentissement de la croissance démographique assure à lui seul le développement. Mais d'autres, espérons-le de plus en plus nombreux, s'orientent vers l'analyse d'une interdépendance entre les deux : un développement soutenable, c'est-à-dire équitable, durable, démocratique et pacifique, doit inscrire dans ses priorités une politique démographique qui est liée à la baisse de l'accroissement démographique. Réciproquement, une politique démographique de planning familial reste limitée tant qu'elle se situe dans un productivisme injuste, destructeur de la nature, autoritaire et orienté vers la guerre. Ainsi, le ralentissement de la croissance démographique est à la fois un préalable et un corollaire du développement soutenable. Le développement équitable est de plus en plus urgent : quatre être humains sur cinq vivent aujourd'hui dans des conditions inacceptables, à cette allure neuf sur dix dans une centaine d'années, autant de situations de violences structurelles et mondiales. La pire ennemie de la paix c'est non seulement la guerre mais aussi et surtout, en amont, l'injustice.

La 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale de la population, en septembre 1994 au Caire, part d'un acquis essentiel : les politiques démographiques sont un élément des politiques de développement. Elles sont accompagnées en particulier de réformes sociales liées à l'éducation et à la santé. Le programme d'action (1995-2015) portera surtout sur la promotion de la femme à travers l'égalité des sexes, à travers un investissement dans le domaine de l'éducation et des soins médicaux. Le projet recommande un accès universel à la planification familiale, autrement dit l'information et les moyens contraceptifs doivent être accessibles aussi aux femmes non mariées, aux hommes non mariés et aux adolescents. Cette priorité à l'éducation des femmes serait un élément essentiel de l'objectif de stabilisation de la population mondiale, laquelle est une condition indispensable d'un développement équitable, durable.

*Des réalités dramatiques : les liens entre la misère et l'explosion démographique*

L'explosion démographique est à la fois causée et causante. Causée puisque la pauvreté, l'analphabétisme, les bas salaires, le statut souvent inférieur des femmes, tout cela contribue à l'explosion démographique. Causante puisque la fécondité excessive est un facteur qui bloque le développement de pays du Sud. De ce point de vue, certains estiment par exemple que les investissements qui permettraient de répondre aux besoins des nouveaux habitants, pour maintenir le niveau

de vie d'une population qui s'accroît de 1 % par an, représenteraient 4 % du revenu national. Avec une croissance démographique de 3 % par an ce serait 12 % du revenu qu'il faudrait investir uniquement pour maintenir le niveau de vie. Autrement dit l'objectif est pratiquement impossible pour la plupart des pays pauvres. Les budgets d'éducation et de santé ne peuvent suivre, cela d'autant plus que sont faits malheureusement d'autres choix liés aux dépenses militaires. Les pays à démographie galopante ont des besoins alimentaires de plus en plus difficiles à satisfaire. Ainsi la remise en cause des inégalités économiques entre le Nord et le Sud est une priorité en elle-même, elle est aggravée par les facteurs démographiques même si ses causes essentielles restent certainement les mécanismes de domination du Nord.

## Le poids de l'explosion démographique sur le développement durable

**L'**explosion démographique est une des causes d'atteinte à l'environnement. Les liens entre la démographie et l'écologie sautent aux yeux pourvu qu'on les ouvre. La surpopulation a des effets sur l'environnement.

### EXTRAIT

## La population, l'environnement,

**L**e droit des femmes à contrôler leurs modes de vie est le fondement de toute action liant la population, l'environnement, et le développement. Nous rejetons et dénonçons toute forme de contrôle du corps de la femme par les gouvernements et les institutions internationales. Nous refusons et dénonçons la stérilisation forcée de la femme, l'usage abusif de celle-ci dans des expériences destinées à tester des contraceptifs et la négation de son droit à un choix libre et conscient. Nous réaffirmons et appuyons la conquête, de la part des femmes qui représentent la moitié de la population mondiale, du pouvoir de décision sur leur choix de vie et exigeons la reconnaissance de leur droit de contrôler elles-mêmes leur fertilité et de planifier la taille de leurs familles. La communauté internationale doit analyser les problèmes qui découlent du rapport population-environnement-développement selon des repères et des limites définis par l'éthique, la démocratie et les droits humains. Il faut reconnaître également le fait qu'un quart de la population mondiale — surtout dans les pays industrialisés — consomme plus de 70 % des ressources de la Terre et est responsable en majeure partie de la dégradation environnementale de la planète.

### Revendications et engagements

1. Les taux de natalité décroissent quand les conditions sociales, économiques et sanitaires des femmes s'améliorent et que le niveau de vie s'accroît. Il convient de transformer les mécanismes politiques et économiques en actions à l'intérieur de chaque pays qui, dans le cadre de l'actuel ordre mondial, génèrent et perpé-

tuent la pauvreté, l'inégalité et la marginalisation des peuples du Sud — ainsi que ceux du Nord — de manière croissante.

2. Le militarisme, la dette extérieure ainsi que l'ajustement structurel, les politiques commerciales promues par les grandes entreprises et par les institutions internationales de financement et de commerce — telles le Fond monétaire international, la Banque mondiale et le GATT — dégradent l'environnement, appauvrissent la plus grande partie de la population mondiale et perpétuent l'inégalité de l'actuel ordre international. Nous condamnons ces politiques et proclamons le besoin d'adopter immédiatement des politiques alternatives axées sur les principes de justice, d'équité et de durabilité.

3. Les tests nucléaires et les débris toxiques empoisonnent l'environnement, menacent les stocks d'aliments et provoquent stérilité, maladies et anomalies génétiques. Nous revendiquons l'élimination des risques environnementaux qui privent les hommes et les femmes du droit à la santé et à des enfants sains.

4. Les modes de consommation et de production dominants du Nord et ceux des privilégiés du Sud, qui constituent à présent la menace majeure contre la vie sur la Terre, doivent se transformer de façon à arrêter le gaspillage des ressources naturelles et l'exploitation des êtres humains.

5. Nous condamnons — et exigeons leur fin immédiate — les politiques et les programmes des gouvernements, institutions, organisations ou employeurs qui essaient de priver les femmes de leur liberté de choix ou de la connaissance et des moyens nécessaires à l'exercice plein de leurs droits de reproduction, y compris

On peut affirmer que plus il y a d'habitants plus il y a production de déchets industriels, agricoles, ménagers, plus d'une façon générale se multiplient problèmes, menaces et drames par rapport aux ressources de l'environnement qui s'appellent air, eau, sols, forêts, couche d'ozone, diversité des espèces... Dans le sillage de Malthus (vers 1800) des économistes ont pensé que l'augmentation de la population entraînerait la raréfaction des terres, et que l'augmentation du prix des aliments enrayerait la croissance économique et démographique. C'était donc la crainte de voir la population progresser plus vite que les ressources utilisables, or il faut, disait-on, que le développement de la population soit lié à celui de l'économie. Plus tard, des spécialistes de l'environnement soulignaient que l'activité économique était liée à des ressources restreintes et que la croissance avait des limites (Club de Rome en 1960). Fut mise en avant la surexploitation dangereuse des ressources renouvelables aggravée par la croissance démographique.

Certains auteurs vont jusqu'à dire que tout être humain supplémentaire serait statistiquement "de trop", l'augmentation de la population étant conçue comme une cause majeure de la dégradation de l'environnement.

*Des responsabilités "communes mais différenciées" entre le Nord et le Sud de la Planète*

Le principe 7 de la Déclaration de Rio (27 principes sur le développement et l'environnement, juin 1992)

affirme : « Étant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les États ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays "développés" reconnaissent la responsabilité qui leur revient dans la recherche internationale du développement durable eu égard aux pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et aux technologies et ressources financières dont ils disposent. »

Pour être plus clair on peut dire que le Nord industrialisé est à l'origine de l'essentiel des atteintes à l'environnement à travers les États et les firmes multinationales. Un Américain du Nord consomme en moyenne 20 fois plus d'énergie qu'un habitant du Sud. New York utilise plus d'électricité que l'Afrique subsaharienne. Le Nord est responsable de 75 % des émissions de CO<sup>2</sup> un des principaux gaz à effet de serre. Le Sud cependant est lancé sur deux logiques qui vont, elles aussi, dans le sens de la débâcle écologique : la première est liée au même productivisme qui détruit équilibres écologiques locaux et internationaux dans une marche forcée à la compétition, la seconde est celle de la pauvreté et de l'explosion démographique qui conjuguées, participent à la déforestation, la désertification, l'érosion des sols. Bref : le Nord a une responsabilité écrasante dans la débâcle écologique mondiale, le Sud à son tour constitue une source de risques présents et à venir. Les pays du Sud pourraient, pensent certains, ainsi représenter en 2010 la moitié des émanations mondiales de carbone, la Chine est déjà aujourd'hui le troisième émetteur de ce dernier.

## ...et le développement

le droit d'interruption d'une grossesse non souhaitée. Nous dénonçons et rejetons la situation de violence vécue par les femmes, victimes de discrimination de race et de classe, qui souffrent des formes extrêmes de pauvreté et sont soumises à la coercition, aux stérilisations arbitraires, à l'expérimentation médicale, au manque d'assistance médicale appropriée ainsi qu'au manque d'information sur les risques qu'encourt leur santé. Or, ces femmes ne disposent pas d'alternatives convenables.

6. Nous nous engageons à dénoncer et à combattre tout programme coercitif de contrôle de la population appuyé ou exécuté par des gouvernements, des agences financières, des institutions multilatérales, des grandes entreprises et des organisations non gouvernementales, que nous tiendrons pour responsables de telles pratiques.

7. Nous revendiquons une assistance à la santé reproductive qui soit centrée sur la femme, dirigée et contrôlée par des femmes et qui comprenne les soins prénatal et postnatal, l'avortement, l'éducation sexuelle aux jeunes gens des deux sexes et des programmes qui orientent les hommes sur les méthodes masculines de contraception et les responsabilités parentales.

8. Nous revendiquons le droit à des crèches, aux congés de maternité et de paternité et à l'assistance aux handicapés, en tant que représentants de structures sociales d'appui à la famille.

9. Nous demandons que la recherche scientifique relative à la reproduction, particulièrement dans les domaines de l'ingénierie génétique et de la contraception, soit transparente et axée sur les préoccupations des femmes et sur des critères éthiques inhérents

à la défense de l'espèce humaine et de ses droits.

10. Nous exigeons que les gouvernements respectent les accords et les engagements internationaux sur les droits de reproduction et qu'ils assument leurs responsabilités en mettant en œuvre l'accord de Nairobi (Stratégies tournées vers l'avenir), le rapport de la Conférence de 1984 sur la population et les accords de la CNUED. Nous exigeons également l'immédiate et pleine ratification ainsi que la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes.

11. Nous requérons une action immédiate des nations et de la communauté internationale pour qu'elles soutiennent la lutte des communautés de base contre le sida, qu'elles procurent le maximum de recherches, de services et d'information aux femmes, hommes et enfants sur la prévention et le traitement de l'infection par le virus HIV ainsi que sur les autres maladies sexuellement transmissibles, dans le cadre du respect des droits de la personne humaine.

12. Ces revendications constituent notre engagement et nous les incorporerons à nos vies ainsi qu'aux pratiques et aux politiques de nos organisations. Nous nous engageons à lutter pour que nos revendications se concrétisent aux niveaux local, national et international. Nous promettons d'œuvrer ensemble pour l'exécution de ce traité en affirmant notre solidarité et notre diversité culturelle.

*Extrait du Sommet de la Terre, Rio, juin 1992,  
"Traité" conclu entre ONG*

Mais cette réalité ne doit pas se transformer en "néocolonialisme vert" de la part des pays du Nord qui devraient à la fois aider à un financement d'une politique de l'environnement au Sud et se remettre en cause eux-mêmes. Au lieu d'une guerre Nord-Sud de l'environnement, comment dans ces domaines mettre en œuvre de nouvelles solidarités Nord-Sud ? Tel est un des enjeux fondamentaux.

*La "capacité porteuse" de la terre ne dépend-elle pas surtout du type de développement ?*

Certes plus il y a d'habitants plus leur influence est grande sur l'environnement. Mais les questions qui se posent seraient de savoir quelles sont les ressources de la population mondiale, qui les consomme et comment est ou n'est pas assurée une gestion durable de ces ressources pour les générations présentes et futures ?

Claude Lévi Strauss écrit : « Je considère que ce fut un luxe insoupçonné pour l'humanité et une chance pour toutes les formes de la vie quand 2 ou 3 milliards d'individus seulement habitaient notre planète. Ce luxe est désormais hors de portée. » Le problème de la capacité d'accueil de notre planète n'est pas simple : fixer un seuil de peuplement, une capacité porteuse, une "charge maximale" de la planète et plus ou moins incertain. On peut certes prendre pour critères par exemple les superficies utilisables, les types d'agriculture, mais n'est-il pas aussi souhaitable de faire intervenir le type de développement dans son ensemble ? Ainsi certains de penser que le maximum « écologiquement supportable » pour la planète d'individus lancés sur le productivisme des pays industrialisés serait de l'ordre de 1,5 ou 2 milliards d'habitants. Par contre, mettre en œuvre un développement soutenable, c'est-à-dire durable, équitable, démocratique et pacifique, pourrait aller jusqu'à une capacité porteuse de 15, 20, certains disent même 40 ou 50 milliards de personnes. A la Conférence de Rio juin 1992) les États sont pratiquement restés silencieux sur l'explosion démographique : seul le principe 8 de la Déclaration de l'environnement et du développement y fait référence : « Afin de parvenir à un développement durable et à une qualité de vie plus élevée pour tous les peuples, les États devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées. » Par contre les ONG ont consacré un "traité", conclu entre elles, aux rapports entre "population environnement et développement" (cf. encadré pages 10 & 11).

mais aussi participative est-elle ou n'est-elle pas prise en compte par rapport à la démographie ?

Ainsi par rapport à la planification familiale le projet de programme d'action de la Conférence du Caire (septembre 1994), se prononce pour un renforcement des pouvoirs des femmes. La liberté de choix des individus, des femmes en particulier, en matière de reproduction est jugée primordiale tant du point de vue des moyens contraceptifs que de l'avortement.

Ainsi par rapport aux politiques familiales : comment dans tel ou tel pays celles-ci sont-elles décidées et mises en œuvre ? Si l'on veut réduire le taux de fécondité, comment le faire par des moyens démocratiques et non par des pressions terribles à la fois sur la formation des couples, sur la vie conjugale, sur la vie sociale. Ainsi, par rapport au peuplement de terres habitables : la planète surpeuplée dans certains lieux est sous-peuplée dans d'autres. Aux critères écologiques liés à des peuplements possibles s'ajoutent des critères démocratiques : les transferts forcés et massifs de population, sauf par exemple catastrophe de type écologique qui ne laisserait pas d'autres solutions, ne sont pas démocratiques. Le peuplement ne pourrait se faire que fondé sur les décisions volontaires des personnes.

*Le facteur démocratique par rapport au poids de l'explosion démographique*

Un des obstacles rencontrés par la mise en œuvre de la démocratie participative est d'ordre démographique. Comment impliquer activement des citoyens par exemple dans de grandes villes ou dans des pays très peuplés ?

En ce sens, on peut dire par exemple que la télévision ne peut être un instrument de démocratie de masse que si elle exprime un vrai contre-pouvoir critique. Sinon elle n'est que le reflet de la pente la plus forte du système productiviste, elle joue pour une part plus ou moins large, le rôle d'un moyen d'adaptation des consommateurs à un système qu'ils ne contrôlent pas.

Enfin, l'aspect démocratique se retrouve du point de vue démographique par rapport aux générations futures : comment dès aujourd'hui prendre en compte leur existence et leur qualité de vie ? Comment intentionnellement représenter des êtres qui n'existent pas encore ? Est-ce que nous voulons des petits enfants sujets de leur propre vie ou objets de la vie de générations qui n'auront pas voulu contribuer à préparer un monde viable et vivable ?

□

## Démocratie et explosion démographique

**L**e facteur démocratique par rapport aux politiques démographiques Une question essentielle est probablement la suivante : comment, à tous les niveaux géographiques, la démocratie représentative

# Explosion démographique et développement pacifique

## Explosion démographique et enjeux idéologiques

**Q**uelques enjeux idéologiques de la démographie jusque dans les années 1960 Du point de vue des théories, on trouve déjà sous l'Antiquité, des auteurs (Platon, Aristote) qui évoquent le rôle négatif de l'accroissement excessif de la population : cela contribue, pensaient-ils, à des troubles sociaux, à des déséquilibres économiques.

Beaucoup plus tard, Malthus à travers son *Essai sur le principe de population* (1798) dénonce les dangers de la surpopulation face au maintien de l'ordre social. Il affirme que la population augmente beaucoup plus vite que les moyens de l'alimenter. La première croît « géométriquement » (1, 2, 4, 8...), les seconds se développent « arithmétiquement » (1, 2, 3, 4...); donc l'écart devient de plus en plus important entre les humains qui se multiplient à une allure exponentielle et les moyens en nourriture. Il faut limiter les naissances disait Malthus, par le célibat, le retard du mariage et la continence... Le pessimisme de cet auteur reflète en particulier l'inquiétude de la bourgeoisie anglaise de l'époque face à l'accroissement du nombre de personnes misérables.

Marx quant à lui ne pensait pas que la misère du peuple avait pour cause le surpeuplement. Il croyait qu'un régime socialiste qui utiliserait au mieux les possibilités industrielles ferait disparaître le problème de la surpopulation liée à la misère. Engels analysait la limitation des naissances comme un moyen utilisé par les dominants pour attribuer aux ouvriers eux-mêmes la cause de leur misère.

Avant la première guerre mondiale les anarchistes et certains socialistes se prononçaient pour la limitation des naissances. Ils étaient amenés à soutenir la "grève des ventres" prônée par des femmes pour éviter de créer de la "chair à canons".

Des campagnes natalistes ont parfois précédé des guerres : il s'agissait de préparer en face de l'ennemi un nombre d'armes et d'hommes de plus en plus important. Les naissances ont été ainsi vivement encouragées par le fascisme et le nazisme avant la seconde guerre mondiale.

*Quelques enjeux idéologiques de la démographie depuis les années 1960*

Depuis les années 1960, l'explosion démographique fait resurgir le mythe ancien de la peur de "l'invasion de l'étranger". Ces angoisses collectives peuvent être entretenues par diverses doctrines allant jusqu'à la xénophobie. On préfère se refermer sur soi-même et au besoin contribuer à fabriquer l'image de l'ennemi au lieu de considérer que l'on se trouve sur la même planète et que les problèmes de survie du Sud sont des problèmes vitaux aussi pour le Nord.

Il a fallu trois Conférences sur vingt ans (1974 Bucarest, 1984 Mexico, 1994 Le Caire) pour que l'on commence à reconnaître au niveau interétatique que sans développement il n'y avait pas de contrôle des naissances efficace et que sans contrôle des naissances il n'y avait pas de développement véritable possible.

L'explosion démographique peut constituer un aspect supplémentaire de l'affrontement Nord-Sud : le Nord trouverait dans le Sud un "épouvantail", une nouvelle image d'un ennemi potentiel, le Sud pourrait utiliser la démographie comme une forme de monnaie d'échange dans la mesure où elle est un élément de géopolitique. Une politique de paix consisterait au contraire à voir dans cette explosion démographique une raison supplémentaire de créer des solidarités.

Parmi les conséquences de l'explosion démographique, il est évident qu'il faudrait tenir compte de cet élément et d'autres (puissances régionales) pour — enfin — accorder une large place aux pays du Sud au sein des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, dans la mesure où l'on veut conserver cette institution du droit de veto qui, si elle reste légale, a perdu beaucoup de sa légitimité.

## Facteurs démographiques et développement pacifique

Quels sont les principaux éléments qui interviennent ?

1) *Les situations très différentes entre le Nord et le Sud* : d'un côté un monde industrialisé qui n'arrive pas

toujours à renouveler ses générations, de l'autre un monde qui pour une part essaie de ralentir son taux de croissance démographique et qui en l'an 2000 représentera 8 personnes sur 10. Les disparités Nord-Sud précipitent la concentration de la pauvreté et du chômage dans les pays du Sud. Un îlot de richesse — lui aussi en crise — dans un océan de pauvreté, voilà une violence structurelle.

2) *Le phénomène d'urbanisation vertigineuse et incontrôlée* s'accompagne de pauvreté et de chômage, les violences urbaines deviennent une des formes de l'instabilité au Sud et de façon plus atténuée et moins massive, aussi au Nord.

3) *D'autre part, la pyramide des âges* peut avoir un certain rôle sur la politique interne et extérieure d'un État, cela dans la mesure où la prédominance de la jeunesse ou de la vieillesse peut renvoyer à des situations mouvementées ou qui seraient plus calmes. Il est vrai que les situations ne sont pas toujours celles que l'on imagine : un scénario-fiction décrit une guerre civile menée en 2013 par 16 millions de personnes âgées en France, "Sous les pavés le 3<sup>ème</sup> âge" (*Album Libération*, 1993).

4) *Enfin le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité* de la population d'un État des points de vue ethnique, religieux, linguistique... est un facteur qui peut intervenir par rapport à sa stabilité. Ne pourrait-on pas penser qu'un pays est lié à la vie de ces deux mouvements : l'un vers l'unité, l'autre vers la diversité ? Tant que l'un et l'autre durent, l'esprit d'ouverture règne, la démocratie c'est aussi la gestion des diversités, le respect des minorités.

## Migrations et développement pacifique

**L**a fabrication historique et négative de l'immigration perçue comme une invasion Hervé Le Bras explique comment aujourd'hui en France, « l'association entre le peuple et le territoire n'est plus pensée positivement et directement mais négativement en termes d'étrangers synonymes d'invasions et de menaces. [...] La transformation de l'émigration en colonisation et la perception de l'immigration comme invasion sont récentes. » Il écrit dans *Le sol et le sang* (éditions de l'Aube, 1994) : « Aux hommes politiques aux géographes et aux économistes du XIX<sup>e</sup> siècle la colonisation devint progressivement naturelle. Les pays les plus développés se peuplaient alors plus vite que les autres et, de ce fait, expédiaient outre-mer leur surplus de population. Dominations démographique, technique et économique marchaient du même pas. Au XX<sup>e</sup> siècle le retournement des flux a aussi inversé l'interprétation de la migration. Il n'y a pas eu un travail d'interprétation subtil et conséquent mais l'imposition d'une seule image frappante rendant compte des mouvements hors

*d'Europe puis vers l'Europe, celle de différences de "pressions" démographiques. Les Français, les premiers touchés par le ralentissement de croissance, ont imposé cette image dans leur pays puis l'ont exportée chez leurs alliés et ennemis, celle d'une invasion aussi inévitable que l'écoulement des fluides en hydrodynamique. »* Le rapprochement entre émigration et colonisation s'est fait vers la fin du XIX<sup>e</sup> : beaucoup croient alors en France que c'est l'émigration qui est la cause de la puissance coloniale et qu'il convient d'envoyer des millions d'émigrants dans le monde. Il faut, dit-on, peupler le monde sinon les nations européennes perdront leur puissance, et certains d'évoquer la race blanche qui se suiciderait. Après 1945, des discours continuent en ce sens : le Sud débordera vers le Nord, les pays du tiers-monde revendiqueront un droit d'accès aux pays du Nord, les hordes affamées déferleront sur les pays riches... bref : le Sud alimente beaucoup de fantasmes. Or l'avenir de la planète ne dépend pas que du nombre d'habitants, celui-ci dépend lui-même de multiples facteurs et enfin ne sommes nous pas sur la même planète ?

### *Quelques aspects de l'évolution des migrations*

Toute population n'est-elle pas le résultat d'origines multiples ? La préhistoire et l'histoire nous apprennent qu'aucune population humaine n'est complètement originaire du territoire qu'elle habite. Certes quelques rares populations descendent des premiers occupants d'un pays (par exemple d'îles) mais leurs origines sont multiples... La génétique elle aussi montre que les populations sont toutes d'origines plus ou moins diverses.

Les migrations internationales massives ont été pratiquées par les européens à travers la terrible traite des noirs du XVII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle. Au début du XIX<sup>e</sup> des Européens poussés en particulier par la croissance démographique partent répandre les "lumières de la civilisation" dans d'autres pays, parallèlement les puissances européennes se lancent dans des politiques de puissance.

Les États-Unis et le Canada ont été bâtis pour une large part grâce à beaucoup d'émigrants. En 1924, le Congrès adoptait une loi qui verrouillait le système par des quotas appliqués aux pays à l'exception des Canadiens et des Mexicains. La France quant à elle accueille ou suscite l'immigration arrivée par vagues : Italiens, Belges, Polonais, Yougoslaves, Espagnols, Portugais puis à partir de 1900 et surtout depuis les années 50 les migrants venus d'Afrique du Nord en particulier Algériens et Marocains. Ce fut d'abord une période d'appel aux travailleurs étrangers (1950-1970), un auteur comme Alfred Sauvy était non seulement nataliste en encourageant la population en France mais aussi populationniste en se prononçant pour l'accroissement de la population nationale en favorisant l'immigration. Puis vint en France une période de mesures restrictives à partir de 1974 où l'émigration fut suspendue. Enfin est arrivée une période de contrôles aux frontières extérieures de l'Union européenne.

Aujourd'hui les candidats à l'émigration sont concentrés surtout dans les régions pauvres du Sud de la planète, ils émigrent vers des pays voisins en particulier à l'intérieur du continent africain, et s'efforcent aussi de gagner les pays industrialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et l'Australie. Depuis les années 70, les pays producteurs de pétrole ont accueilli des populations pauvres de pays arabes et d'Asie, la guerre du Golfe a donné un coup d'arrêt à ce processus.

Depuis les années 90 des pays de l'Est (Hongrie, Pologne, République Tchèque, République Slovaque) ont accueilli immigrants et demandeurs d'asile d'autres pays de l'Est et même du Sud. L'Allemagne en particulier a participé de façon importante à cet accueil.

#### *Les causes des migrations et l'absence de développement soutenable*

On estime à une centaine de millions le nombre de migrants. Les victimes des guerres interétatiques, de guerres civiles, de répressions politiques représentent ceux que souvent l'on remarque le plus à travers la médiatisation de certains conflits. Mais nombreuses sont aussi les migrations liées aux famines, aux situations économiques de misère, à l'exode rural, à l'effondrement des prix des matières premières, de plus en plus aussi des migrations liées à la dégradation de l'environnement : les réfugiés écologiques fuient la désertification, l'érosion des sols, la pénurie d'eau. A cela il faut ajouter l'exode des cerveaux c'est-à-dire le fait que de jeunes diplômés du Sud partent vers le Nord. Ces diverses causes baignent dans un contexte général qui est celui de l'absence d'emploi ou du sous-emploi : on cherche un moyen de survivre à travers cette division internationale du travail qui "ferme" là, qui "ouvre" ailleurs à partir des critères de concurrence. On part pour sauver sa vie ou pour chercher une vie meilleure. Finalement, dirait Alfred Sauvy, « si les richesses ne vont pas là où sont les hommes, ce sont les hommes qui vont là où sont les richesses ».

#### *Réactions et politiques par rapport aux migrations*

Un certain nombre de pays du Nord et certains pays d'accueil du Sud réagissent avec inquiétude. Des hommes politiques réclament l'expulsion d'immigrants non désirés, d'autres préconisent d'accroître l'aide économique aux pays du Sud pour freiner l'immigration. Les attitudes obéissent à des motivations qui vont de la crainte de conséquences sur l'emploi jusqu'à la xénophobie.

Entre l'Europe "passoire" dénoncée par les uns et l'Europe des "polices" dénoncée par d'autres en particulier par des associations de défense des droits de l'homme, on peut dire que l'Union européenne va plutôt vers la seconde : sans devenir une citadelle elle se referme nettement derrière diverses législations.

En fait, il y a deux politiques principales face aux migrations : la première consiste à monter des murs, on multiplie les obstacles normatifs à la migration, on ira

(pourquoi pas !) jusqu'à construire des murs électroniques aux frontières des pays du Nord transformés en bunkers. Devant une peur on se referme, on alimente des fantasmes de hordes apocalyptiques qui déferlent, de race blanche menacée.

La seconde politique consiste à apprivoiser des peurs, à ne pas succomber à la tentation de l'affrontement mais, au contraire, à créer de nouvelles solidarités Nord-Sud. Au lieu de construire des murs, il s'agit de lutter contre les inégalités, contre la débâcle écologique, la course aux armements, les régimes autoritaires...

On ne peut analyser les flux migratoires mondiaux en vase clos et dire : « C'est la faute du tiers-monde qui a trop d'enfants. » Les migrations sont liées à la mondialisation mais celle-ci se fait sur la base de la compétition qui sépare les gagnants — de moins en moins nombreux — et les perdants — de plus en plus nombreux — de ce développement qui a transformé la technoscience et le marché en fins suprêmes. Ce ne sont pas les flux migratoires qui sont scandaleux, c'est la misère qui pour une large part les produit. Un certain nombre de migrations sont des manifestations de cet apartheid scientifique et économique mondial produit par "l'évangile de la compétition", c'est lui qu'il faut remettre en cause.

#### *Lier les analyses des migrations à un ensemble de structures*

Ramener les migrations à quelques chiffres ou à un simple problème de "vases communicants" n'est-ce pas présenter de façon déterministe un problème beaucoup plus complexe ? Si l'on raisonne sur des espaces vides et des espaces surpeuplés ne faut-il pas les relier à un ensemble ? Hervé Le Bras écrit : « L'oubli des liens entre migration et structure politique ouvre la voie à n'importe quelle fantasmagorie. La démographie joue un rôle prépondérant dans cette simplification des idées sur la migration. En réduisant les problèmes à des comparaisons de chiffres de population, elle autorise des déductions que l'on n'aurait jamais osées en connaissance de cause. Ce ne sont plus deux populations spécifiées avec leurs coutumes, leur économie, leurs régimes politiques, leur climat qui sont mises en présence, mais deux chiffres dont bien sur l'un est plus grand que l'autre, taux de croissance ou effectif total, ce qui suffit à la "démonstration" » (*Le sol et le sang*, édition de l'Aube).

#### *Schématisation des attitudes du point de vue des rapports entre l'unité et les diversités*

Il s'agit ici de schématiser des attitudes personnelles et/ou collectives par rapport à une unité donnée et à des diversités qui s'y trouvent. Se fermer ou s'ouvrir un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout aux migrations renvoie certes à des phénomènes économiques, culturels, sociaux, stratégiques, et cela aux différents niveaux géographiques mais renvoie aussi aux regards des accueillants ou des non accueillants, regards portés sur

les autres. Une des racines de l'éthique n'est-elle pas l'accueil de l'Autre ? De façon générale ne s'agit-il pas des théories et des pratiques liées aux rapports entre une

unité donnée (par exemple un État, par exemple l'humanité) et de multiples diversités ? D'où le schéma suivant proposé :

<i>Situation dans la gamme des attitudes</i>	<i>Nature de l'attitude</i>	<i>Interprétation de l'attitude</i>
Extrême	<i>Élimination des différences.</i> Cette attitude peut s'accompagner d'humiliations, de discriminations, de répressions, voire d'ethnocide et de génocide	Dans cette attitude le concept d'homme est accaparé par une culture, une ethnie, un groupe... C'est un regard de capture, de destruction
Extrême	<i>Exacerbation</i> de telle ou telle différence. C'est une forme de ghetto qui nie l'existence d'une communauté internationale	Chaque groupe socioculturel s'enferme dans sa spécificité, il se veut autosuffisant. C'est un regard morcelant
Attitude intermédiaire	<i>Assimilation</i> , on veut gommer les différences de sexes, de races, de religions...	On considère que l'autre est notre égal parce qu'il est... comme nous. C'est un regard réducteur, l'autre doit nous ressembler pour être reconnu
Attitude autre Elle se veut respectueuse des droits de l'homme, des droits des peuples, et des droits de l'humanité (générations passées, présentes et futures)	<i>Ouverture</i> : c'est le grand principe de non-discrimination qui est à la fois éthique, juridique...	On considère que nous sommes égaux en dignité, en droits et que nous sommes différents. En chaque être humain on perçoit similitude et différence

## Bibliographie succincte

### Ouvrages

- Alfred Sauvy, *Richesse et population*, Payot 1943.
- Jacques Vallin, *La population mondiale*, La Découverte, collection Repères.
- Hervé Le Bras, *Le sol et le sang*, éditions de l'Aube, 1994.
- René Dumont, *Un monde intolérable*, Seuil, 1988.
- Collectif, *L'état du monde 1994*, La Découverte, 1993.
- Collectif, *L'état de l'environnement*, La Découverte, 1993.
- Gaston Bouthoul, *La paix*, Que sais-je ? n° 1 600, PUF, 1974.
- Raymond Aron, *Paix et Guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962.
- Jean-Marc Lavieille, *Construire la paix*, Chronique sociale, 2 tomes, 1988.

### Dossiers de revues

- *Courrier de l'Unesco*, "L'enjeu démographique", janvier 1992.
- *Géo*, "Cette bombe qui menace la planète", octobre 1991.
- *Croissance*, "Demain 10 milliards d'hommes. Trop ou pas assez ?", hors-série n° 10, novembre 1993.
- *Goliath MAGAZINE*, "Conférence du Caire : le pape déclare la guerre sainte", septembre-octobre 1994.

## Les rapports entre un grand nombre d'habitants et la puissance des États

**U**ne vision déterministe : le grand nombre est toujours facteur de puissance Certains établissent une équation rigoureuse entre puissance d'un État et population, ils en arrivent à affirmer : les grandes puissances ont toujours des populations nombreuses.

A l'extrême, on trouve le nazisme avec l'anéantissement des races jugées inférieures et le « *devoir de cultiver méthodiquement l'accroissement de la population allemande* ». Se situe ici aussi la théorie dite de "l'espace vital" c'est-à-dire l'espace dont on a besoin pour ne pas se sentir gêné par les autres ! Hitler considérait que les terres polonaises et ukrainiennes étaient l'espace vital de l'Allemagne et qu'il fallait donc les conquérir. Cette théorie était basée sur la race, dès lors le nazisme anéantissait des populations non conformes et prenait leur place. On retrouve le "nettoyage ethnique" sous différentes formes pratiquées aujourd'hui sur la planète en particulier dans l'ex-Yougoslavie.

L'illusion que la puissance correspond uniquement au nombre peut être forte : les dirigeants chinois sous le maoïsme disaient que leur nation à cause du grand nombre serait la seule à survivre à une guerre nucléaire, alors que de nombreux facteurs pourraient intervenir, par exemple le degré de concentration des populations...

Le raisonnement d'un certain déterminisme démographique peut s'appliquer aussi à un continent : certains d'affirmer ainsi que l'affaiblissement démographique de l'Europe s'accompagne d'un recul de son hégémonie politique.

La décolonisation, par exemple, est analysée comme une fuite devant la surpopulation, les métropoles ne pouvaient plus assumer l'expansion humaine des colonisés.

*Une vision qui relativise le facteur de puissance lié au grand nombre d'habitants*

Le nombre peut devenir un facteur de puissance s'il est en harmonie avec d'autres données par exemple la richesse, l'espace, la technique. Le nombre n'a une signification que si on le rapproche d'une structure sociale donnée et si on la compare à d'autres.

La Chine malgré son importante population était jusqu'en 1945 une puissance secondaire soumise à la domination d'autres États. Elle est devenue une puissance importante à partir de sa révolution politique et aussi entre autres de son rang de puissance nucléaire.

En fait, la peur du nombre est liée à la crainte d'une infériorité militaire, alors qu'elle n'est qu'un élément de la puissance militaire. Elle contribue à fabriquer des mythes qui vont participer à la justification de telle ou telle politique. Par exemple le "Péril jaune", mythe qui

remonte loin dans le passé, a servi à produire une "peur blanche" qui participait à la justification des entreprises coloniales des puissances européennes en Asie.

Si l'on reprend l'exemple de la décolonisation on peut dire que la domination coloniale était condamnée certes du jour où les populations autochtones ont pris conscience de leur supériorité numérique mais aussi de leur identité, et des forces et des faiblesses de l'encadrement militaire, administratif et économique de la colonisation. Nous ne reviendrons pas sur le poids que peut constituer une natalité importante dans un pays pauvre par rapport au développement équitable, durable et démocratique.

Raisonnement sur le grand nombre d'habitants facteur de puissance est une chose. Mais parmi d'autres facteurs qui interviennent comment oublier, par exemple, le facteur vitesse qui peut jouer un rôle important dans la répartition des richesses et des pouvoirs, en particulier du pouvoir militaire (cf. les analyses de Paul Virilio dans la guerre du Golfe, *L'écran du désert*, éditions Galilé) ?

## Les rapports entre l'explosion démographique et les conflits armés

**U**ne analyse déterministe : le lien entre démographie et guerre est dominant Un des représentants les plus caractéristiques en France a été Gaston Bouthoul. Pour cet auteur, une des causes déterminantes des guerres est liée au facteur démographique.

La guerre, pour lui, joue le rôle d'une saignée périodique pour résorber les excédents de population, la guerre est donc « *un infanticide différé* ». Le « *désarmement démographique* » permettrait — explique-t-il dans un de ses ouvrages, *La paix* — de réaliser durant la paix « *la fonction essentielle de toutes les guerres, c'est-à-dire leur action directe sur les structures démographiques* ». Sans planification démographique, la paix ne peut être que négative, « *elle sera toujours enceinte d'une guerre, étrangère ou civile, et donc condamnée à toujours s'y préparer* ». Gaston Bouthoul affirme que « *toute collectivité refusant de se plier à cette planification démographique menace les autres, l'inflation démographique conduit au génocide* ». Bref : le désarmement démographique serait la plus révolutionnaire de toutes les solutions jusqu'ici proposées.

A l'appui de sa démonstration Gaston Bouthoul évoque le Japon. « *Pendant des siècles jusqu'en 1868 il vécut dans un isolement rigoureux. Mais sa population fut maintenue à un maximum de 25 millions d'habitants à la fois par la coutume admettant l'avortement et par l'interdiction du mariage avant trente ans. Cet équilibre n'empêchait pas de petites guerres de turbulence féodale*

mais il mit obstacle aux pulsions impérialistes centrifuges. Après 1868, le Japon prit le contre pied de cet équilibre stable en organisant l'inflation démographique. Elle le conduisit de triomphe en triomphe jusqu'en 1945. »

## EXTRAIT

## Faisons un rêve...

« **L**e délai mis par de nombreux pays à avancer dans la seconde phase de la transition démographique et à réduire leur fécondité est lié à leur culture, une culture qui ne peut s'adapter aux contraintes nouvelles imposées à l'ensemble des hommes que par l'éducation. [...]

Échapper à cette fatalité de l'appauvrissement n'est pas à la portée de nations qui sont à la limite de la survie. Le seul espoir est dans un apport des nations nanties. Comme Martin Luther King, faisons un rêve : les pays riches mettent une part de leurs ressources surabondantes à la disposition des systèmes éducatifs des pays pauvres. Le seul scénario compatible avec les limites de la planète est celui qui admet une diminution de moitié de la consommation d'énergie dans les pays industrialisés. Une telle évolution y suppose un changement radical, véritablement révolutionnaire, des habitudes de vie, comme le remplacement des transports individuels par des transports collectifs ; les populations riches n'y perdront pas en véritable qualité de vie (il suffit d'imaginer Paris débarrassé de la moitié des voitures pour se mettre à rêver). Cela dégagera un surplus de moyens inemployés qui pourront être mis à la disposition des pays pauvres. Pour commencer, ce surplus pourrait être affecté au développement de leurs systèmes éducatifs. De façon à éviter tout retour à une forme de colonialisme, cette aide transiterait par un organisme international, du type de l'Unesco.

Cette solidarité vécue met en évidence l'interdépendance de tous les hommes : l'intérêt de chacun est que l'autre, tous les autres, aient reçu une éducation leur permettant un regard lucide sur les problèmes que pose la survie de l'humanité.

Aujourd'hui elle est menacée par son effectif. Y aurait-il des hommes, un homme de trop sur la Terre ? Si la réponse est oui, lequel ? Vous ? Moi ? Cette petite fille de Bombay dont je n'ai pas oublié le regard désespéré ?

Il faut que la réponse soit non. Et en tirer les conséquences. »

Albert Jacquard

Extrait de la conclusion de *L'explosion démographique*, Flammarion, col. Dominos, 1993.

Une analyse relative : la démographie n'est qu'un facteur possible parmi d'autres de conflits armés

Affirmer qu'un pays à la population nombreuse sera tenté de profiter de cette supériorité, donc que le risque de guerre augmentera, voilà qui relève du même déterminisme que celui de l'équilibre des armements censé préserver la paix. Certains croient que des populations à peu près identiques en nombre ont peu de chances d'entrer en guerre, d'autres pensent que des pays aux armements semblables ont peu de chances de s'entre-tuer. Or les réalités sont plus complexes, tant du point de vue de la démographie que des forces militaires, l'équilibre n'est pas le remède miracle !

Certes, la démographie a dû jouer un rôle non négligeable dans certaines fièvres d'expansion qui s'emparaient de peuples de l'Antiquité et du Moyen Age, l'expansion territoriale ici où là a pu se faire avec un appui démographique.

Du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle l'expansion européenne s'est accompagnée d'une poussée démographique. L'empire russe et l'empire britannique se sont peuplés de colons mais la France a été un contre-exemple : l'empire colonial français a été créé par la supériorité militaire et technique, il n'y avait pas de colonies de peuplements importantes. D'autre part, la colonisation a été produite par des facteurs économiques essentiels, par exemple la course aux matières premières.

D'autres multiples facteurs peuvent intervenir dans les causes des guerres, ils s'appellent : facteurs sociaux (injustices...) politiques (affrontements idéologiques) facteurs ethniques, religieux, culturels. Aujourd'hui est très présente l'agressivité de la compétition à base de concurrences : compétitions économiques, militaires (ventes d'armes...) qui poussent à la guerre.

Autant il est intéressant de montrer les interactions des facteurs démographiques et stratégiques du point de vue des relations internationales, autant il faut éviter des interprétations fondées sur un déterminisme purement quantitatif.

**L'**explosion démographique, un des défis posés à l'humanité, peut faire peur. Cette peur, il faut la dépasser en la transformant en solidarité active. La véritable paix ne peut pas se fonder sur la peur mais sur un développement soutenable, viable, vivable, c'est-à-dire équitable, durable, démocratique, pacifique au Nord comme au Sud de la planète. Peut-être sommes-nous d'autant plus vivants que nous portons en nous ce projet d'humanité et qu'il nous porte ?

Jean-Marc Lavieille

## FLUX MIGRATOIRES

# L'insoutenable "Forteresse Europe"

*Nous concluons ce dossier sur les rapports entre paix et démographie par une question d'actualité : le problème des flux migratoires convergeant vers une Europe qui, face à cette pression venue du Sud (et de l'Est), se sent menacée dans son intégrité et dans ses privilèges. Analyse.*

**Bernard Ravenel**

### *Le grand renversement séculaire*

**M**odelant et remodelant sans cesse les sociétés, les flux migratoires ont accompagné et rythmé l'histoire humaine tout entière. L'histoire méditerranéenne, celle de toutes ses civilisations, est fondamentalement une histoire de migrants. Plus que partout ailleurs cette histoire a été mélange, syncrétisme, métissage...

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'une phase nouvelle d'un mouvement millénaire. Mais l'habitude ancrée de penser notre histoire comme celle d'une nation stabilisée depuis longtemps dans ses composantes ethnoculturelles comme dans ses limites géographiques (frontières), et se reproduisant en quelque sorte par elle-même, sans apports extérieurs significatifs, nous a longtemps empêchés de voir la dimension des phénomènes migratoires successifs qui de tout temps ont composé l'histoire des peuples, y compris le nôtre<sup>1</sup>.

Pendant quatre siècles et demi, jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale, la direction des flux est partie de la vieille Europe vers les nouveaux mondes à conquérir, à mettre en valeur, à exploiter (tout le continent américain, l'Afrique australe, l'Océanie, etc.). L'expansionnisme colonial a été aussi un *expansionnisme démographique*. Le mouvement a concerné en première personne le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, avec leurs ambitions de peuplement.

**I**mmédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, l'Europe est devenue importatrice nette de main d'œuvre. C'est le grand changement structurel, historique « *le grand renversement séculaire des mouvements migratoires* »<sup>2</sup> et dont la prise de conscience dans les sociétés européennes s'opère lentement et de manière contradictoire. Désormais, ce sont les flux venus du tiers-monde vers les pays industriels qui constituent la tendance dominante.

Face à cette tendance à l'insertion définitive des immigrés en Europe, les sociétés européennes pour qui les immigrés étaient jusque là des étrangers — des hommes jeunes pour l'essentiel — temporairement venus travailler chez elles, prennent conscience de leur existence durable dans le paysage quotidien. Désormais, il faut s'accommoder à l'idée que l'immigré n'est plus un individu — peu visible — sur le marché du travail, il est aussi partie prenante de la vie quotidienne, dans les quartiers de HLM, dans les transports collectifs, à l'hôpital, à l'école...

Mais cette prise de conscience s'opère au moment où la crise s'installe. Les conditions objectives pour associer présence immigrée et chômage sont réunies. Cette dernière phase du cycle migratoire est en effet marquée par un paradoxe dramatique : cette population étrangère à

qui on a fait appel pour la faire travailler et qui n'était alors pas considérée comme une population est devenue, elle et ses enfants, partie prenante de la population, mais trouve de moins en moins de travail.

## Le "basculement" du front méditerranéen

En 1990, la population du sud a dépassé la population du nord du bassin méditerranéen qui perd ainsi une très ancienne prééminence numérique. En 2020, le Sud représentera les deux tiers du total. D'ici 2020, la population qui entoure *mare nostrum* s'accroîtra de 192 millions d'unités : 9 de plus pour la rive nord ; 183 pour le sud<sup>3</sup>. Certes, ces tendances lourdes ne signifient pas pour autant, et de manière automatique, une pression d'ampleur comparable concernant l'augmentation des migrations. Comme le dit le démographe italien Livio Bacci, il faut éviter une « *vision hydraulique* » des phénomènes démographiques.

## Deux facteurs spécifiques

En même temps que se constitue cet état démographique méditerranéen, deux facteurs doivent être mis en relief pour caractériser le contexte dans lequel va évoluer le phénomène migratoire des années 90. Il faut voir le "cas français" et la place nouvelle de l'islam.

### Le cas français

La France est, avec les États-Unis, un vieux pays d'immigration. Elle représente un cas à part dans le paysage européen surtout euroméditerranéen.

La migration des travailleurs entre Maghreb et France est le produit d'une histoire particulière qui est celle de la colonisation. En effet, l'implantation coloniale a été marquée par une dépossession massive des communautés paysannes<sup>4</sup>. De ce processus naîtra l'excédent de population, réserve de force de travail, qui formera la masse potentielle des migrants. Le dégagement de ce surplus constitue en quelque sorte la condition nécessaire de l'émigration.

Mais la deuxième condition pour lancer le mouvement, l'impulsion initiale, a été un facteur externe. Elle a été réalisée par la Première Guerre mondiale. Ce sont les besoins en soldats et en ouvriers qui ont amené les autorités françaises à opérer une mobilisation de la main d'oeuvre nécessaire. Cette mobilisation s'est effectuée sous la forme du recrutement forcé et par voie de réquisition.

Les exigences de la guerre et de l'industrie de guerre et ensuite de la reconstruction économique, ont constitué les impulsions au mouvement migratoire. En même temps, ce processus s'est traduit par l'intégration de ces paysans maghrébins dans le salariat. On est ainsi passé par la violence, à des paysans sans terre, producteurs sans moyens de production, à des prolétaires immigrés. Plus tard, avec l'indépendance et la modernisation de l'agriculture et les échecs des réformes agraires, le mouvement d'intégration des paysans prolétaires au salariat métropolitain s'est entretenu de lui-même jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi, les relations entre société française et les migrants maghrébins ont été — bien plus que partout ailleurs — *surdéterminées par le rapport colonial*. La dureté et la durée exceptionnelle de cette contrainte ont conditionné pour longtemps des comportements spécifiques caractérisant les rapports entre population française et population d'origine maghrébine en France. Il suffit de voir comment les harkis n'ont jamais été intégrés dans la société française<sup>5</sup>.

## L'Europe, nouvelle frontière de l'islam

Au terme du processus migratoire commencé dès l'après-guerre se réalise une nouveauté politico-culturelle considérable : l'installation à demeure d'environ cinq millions de musulmans en Europe, ce qui représente 2 à 3 % de la population européenne. Marseille et Lyon, Cologne et Berlin, comprennent désormais une population musulmane qui commence à peser dans l'espace socio-politique et socio-culturel. *L'islam est devenu une réalité collective destinée à devenir une force non seulement religieuse, mais politique en Europe*.

Ainsi, l'islam pour la première fois depuis la chute de Grenade (1492), et après son ultime défaite dans son conflit avec l'Occident chrétien qui fut sanctionnée par le traité de Kainargi en 1774 (avec l'Empire russe) est de retour — pacifique — en Europe. Or, tant que la composante musulmane de l'immigration s'estimer marginalisée et exclue des bienfaits de la société européenne, son islam aura tendance à devenir à la fois une forme d'intégration sociale, ethnique et une forme de compensation par l'affirmation de caractéristiques distinctives, face à la société dominante. La tendance à l'ethnisation de la religion sera très lourde. Et en même temps l'islam, surtout après l'effondrement du marxisme comme idéologie de contestation politique de l'Occident, peut donner naissance à travers l'islamisme politique à la *première idéologie tiers-mondiste* des années à venir.

On devine ainsi les dynamiques contradictoires qui s'ouvrent pour l'islam. Celui-ci saura-t-il se libérer suffisamment des tutelles étrangères intéressées (Arabie Saoudite, Algérie, Turquie, Iran...) et inventer un islam original, ouvert, tout en étant minoritaire dans la société ? Un double défi donc, à la fois pour les musulmans

d'Europe et pour les sociétés européennes dans leur capacité à mettre en œuvre des instruments nouveaux de dialogue et de communication.

## Le syndrome de l'invasion

Obsédée par son déclin démographique, face à la pression migratoire du Sud, la vieille dame Europe s'angoisse. Cette angoisse s'ancre dans une sorte de terreur diffuse face à la natalité des "autres" et à l'inévitabilité et à l'incontrôlabilité des flux migratoires. Les tensions xénophobes qui explosent ici et là se fondent sur une perception immédiate : les autres sont trop et sont en train de nous « envahir »<sup>6</sup> en masse. A un niveau plus profond, s'inscrit une angoisse encore plus intime. Après nous avoir envahis "ils" nous submergeront avec une avalanche d'enfants, tandis que notre stérilité croissante nous condamne à l'extinction.

Ces appréhensions sont si enracinées que l'on n'est pas prêts à admettre ce qui est devenu une double vérité incontournable : la première, c'est que les extra-communautaires, une fois débarqués en Europe, renversent très vite leur comportement et engendrent beaucoup moins d'enfants... ; la deuxième, c'est l'arrêt de la démographie galopante au Maghreb<sup>7</sup>.

Quoiqu'il en soit, à l'heure actuelle, l'homme européen n'est pas culturellement préparé à affronter rationnellement — c'est-à-dire politiquement — le drame du tiers-monde tel qu'il se manifeste chez lui. La présence de plus en plus visible de l'immigré lui apparaît comme une menace diffuse. Quelque part dans son subconscient, il rêve d'une armée puissante de blancs durs et purs — ou de mercenaires venus du Sud — capable d'endiguer ce qui lui apparaît comme un fourmillement désordonné du monde non blanc...

En fait, un ensemble de facteurs contribue à redessiner dans une Europe occidentale en crise, la figure de l'ennemi. La disparition de l'ennemi traditionnel soviétique, l'affaiblissement démographique européen, la crise économique et d'identité, la pression migratoire, la réaffirmation de l'islam, tout cet ensemble tend à bouleverser l'imaginaire social en Europe occidentale.

Un ennemi s'en va, un autre arrive. La disparition de l'ennemi par définition au XX<sup>e</sup> siècle, le communisme, a laissé un grand vide. Mais pour peu de temps. De même, que dans sa phase expansive, le capitalisme avait généré en son sein l'ennemi — le mouvement ouvrier —, de même aujourd'hui au moment où le modèle de développement capitaliste épuise sa course, ne pouvant étendre ses bienfaits à la majorité de l'humanité, un adversaire nouveau est désigné : ce sont les masses faméliques qui se pressent autour de la forteresse des riches. Mais si le mouvement ouvrier s'est montré absorbable, intègrable

par morceaux successifs, les déshérités doivent être nécessairement combattus *par exclusion* à l'intérieur et hors des frontières de l'Occident. 1991 aura été l'année de l'émergence traumatique de cette vérité. C'est dans ce climat que l'Europe est contrainte de définir son rapport avec le Sud du monde et en particulier avec le monde musulman.

## Le scénario de la forteresse

Affrontés aux pressions migratoires du Sud (et de l'Est), les pays de l'Europe occidentale souhaitent trouver des réponses urgentes communes. D'abord pour gérer les flux, la Commission européenne reprend la proposition d'observatoire des migrations (proposé en décembre 1990). Il s'agit d'un dispositif statistique rapide et commun aux Douze, capable de mesurer continuellement les flux et les comportements des immigrés dans la CEE. En même temps, on doit lutter contre l'immigration clandestine à travers les accords de Schengen. Et puis, éviter les "abus" en matière de droit d'asile.

Les accords de Schengen signés par huit pays de la CEE (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) constituent la base juridico-policrière de la construction du mur de la forteresse (visas, sanctions pour les moyens de transport qui ne contrôlent pas suffisamment la régularité des documents des passagers, liste commune d'indésirables, échanges d'informations, constitution d'un outil de coopération policière : Europol).

Pour faire bonne mesure, les immigrés illégaux et les "faux réfugiés" sont bientôt présentés comme le grand danger pour l'avenir de la CEE. Certains discours officiels n'hésitent pas parfois à les amalgamer aux trafiquants de drogue, aux terroristes et autres dangers publics... Pour défendre la forteresse de l'assaut de ces "armées" les Douze réclament le droit de recourir à tous les moyens qui se révéleront nécessaires... Immigrés et réfugiés sont considérés — et traités — comme "ennemis". Ce langage et les instruments de la guerre sont en quelque sorte "naturels" : guerre à la drogue, guerre au terrorisme, guerre à l'immigration (clandestine), deviennent les croisades modernes de la forteresse Europe. C'est ainsi qu'à la demande de l'Italie — traumatisée par les *boat-people* albanais — les ministres chargés des migrations dans les vingt-cinq pays du conseil de l'Europe décident le 18 septembre 1991, à Luxembourg, la création d'une « *structure d'intervention rapide* » en cas d'afflux massif de personnes déplacées<sup>8</sup>.

Cette politique d'intervention et de contrôle des frontières à l'échelle européenne suppose de tenir à distance ou de repousser les immigrants. Cela signifie se défendre

et s'armer selon des modalités plus ou moins déclarées ou explicites. On renforcera la police des frontières et on sera amené à faire recours à l'armée. Les citoyens européens apeurés et conditionnés ne pourront que donner leur consentement plus ou moins résigné et tout ceci ne peut pas ne pas s'accompagner d'une idéologie de la supériorité d'un droit au privilège de la population nationale à laquelle on appartient. Les droits de citoyen seront à géométrie variable, selon une hiérarchie qui distinguera entre citoyenneté à part entière et citoyenneté partielle pour les immigrés officiels, entre citoyenneté incertaine pour ceux de la deuxième génération (les beurs) et refus de toute citoyenneté pour les clandestins soumis à l'arbitraire total. A l'intérieur, l'exclusion c'est d'abord l'exclusion politique. Ainsi, tendent à se constituer les éléments idéologiques d'une identité européenne blanche "blanco-centrique" qui permettra à la population autochtone de légitimer les comportements racistes et la construction d'une forteresse, en un mot, les bases d'un apartheid "moderne"...

En réalité, le rapport avec le tiers-monde, avec le Sud, est désormais fondamentalement conçu en termes de sécurité. Le Sud c'est d'abord *le risque*, celui de la bombe démographique. Les projets de coopération n'ont plus rien à voir avec la perspective de mener les pays du Sud sur la voie du "développement". Il s'agit désormais de se prémunir à court terme contre les risques que comporterait pour le Nord une déstabilisation accrue des pays du Sud.

## Pour une Europe accueillante et solidaire

Les pays de la CEE qui bordent la Méditerranée pourront-ils empêcher, dans les dix ou quinze ans qui viennent, l'entrée, "l'invasion" de plusieurs millions d'Africains du Nord, mais aussi du Sud-Sahara ? Pourront-ils défendre les 15 000 km de côtes avec leurs armes et leurs forces de l'ordre ? Le cas nord-américain démontre avec une frontière bien plus limitée et contrôlable que c'est pratiquement impossible.

La question de fond est la suivante : face aux processus d'internationalisation actuellement en plein essor, non seulement des capitaux mais aussi des forces de travail, les démocraties européennes sont-elles en état de ne tolérer que jusqu'à un certain seuil des citoyens de pays non-européens ou bien *est-ce que les caractères de la multi-ethnicité ou de la multi-culturalité doivent être structurellement constitutifs de cette Europe plus libre et démocratique que l'on souhaite ?*

Si l'on considère que l'immigration sera le problème numéro un des décennies à venir, il paraît souhaitable face à la non-politique actuelle de l'Europe de proposer un certain nombre de prémisses pour affronter le défi. La priorité que doit se donner la communauté internationale

est d'assurer la paix, le développement équitable et écologiquement "soutenable", la démocratie et le respect des droits de l'Homme partout dans le monde. Cette politique suppose un radical rééquilibrage économique, social et écologique entre Nord et Sud (cf. la conférence de Rio). Rééquilibrage dont ont besoin évidemment les pays du Sud, mais aussi les pays du Nord, s'ils ne veulent pas s'installer dans la spirale de militarisation forcée d'une forteresse. Dans ce cadre, la coopération au développement doit être considérée sur le long terme, comme partie prenante active des politiques sur l'immigration.

De cette politique générale, l'Europe a les moyens, les ressources, les dimensions et la crédibilité pour la mener à bien.

Mais en dernière analyse, si l'on considère que le développement économique n'est efficace que s'il est accompagné d'un *développement politique*, c'est-à-dire d'une démocratisation progressive, il est clair que l'absence de liberté politique est un facteur important des flux migratoires. En effet, dans les pays du Sud, le développement de la démocratie, c'est-à-dire le respect des droits de l'Homme et l'institutionnalisation (à travers l'existence de syndicats libres) du conflit social permet de peser sur les orientations économiques en tenant compte des intérêts de toutes les couches sociales. En conséquence, les flux de population ne se ralentiront que lorsque les populations du Sud auront la possibilité légale et démocratique de déterminer leur propre avenir chez elles, c'est-à-dire sans passer par cette "fuite" que constitue l'émigration.

Comme le dit bien Sami Nair : « *Ou bien l'Europe pratique la politique de l'autruche, soutient des régimes violents, souvent despotiques et alors la fuite vers le Nord se poursuivra sans répit (avec la complicité de ces mêmes régimes d'ailleurs), ou bien l'Europe fait de la démocratisation de ces pays un axe stratégique de sa politique de relations économiques et alors elle permet par là, de stabiliser des populations en situation de détresse sociale puisqu'elle les aide à choisir et à lutter chez elles, dans leur pays respectif, pour un présent et un avenir meilleurs.* »<sup>9</sup>

L'intégration entre Occident et Méditerranée offre ainsi une grande occasion pour penser une nouvelle démocratie ici et là-bas et, pourquoi pas, une nouvelle modernité...

Des millions de réfugiés chassés par la misère, les guerres, les persécutions se pressent désormais aux portes de l'Europe. Les équilibres précaires des sociétés riches ne sont pas en état de supporter l'impact direct, sans médiation, de cette partie de l'humanité exclue des processus de production et de consommation et qui tente de s'y réinsérer en se déplaçant là où ces processus fonctionnent. Alors, l'Europe a peur. Cette peur fondée sur un sentiment d'insécurité s'exerce par la multiplication des actes d'intolérance, de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme... Un malaise général se diffuse et tend à pousser la société au repli localiste égoïste. La coopé-

ration internationale, en pleine crise elle aussi, se repense en fonction de critères de sécurité. Il faut des instruments pour transférer les risques liés à la pauvreté en les maintenant sous contrôle et si nécessaire en organisant des méthodes d'auto-défense active, y compris avec l'usage des forces armées comme pour l'Albanie. Ainsi, la forteresse Europe tend à être une pièce centrale d'un vaste système de sécurité planétaire.

Mais, ceci est une réponse dépassée, fondamentalement archaïque, face au défi que l'interdépendance avec les migrations de masse pose de manière toujours plus insistante à la capacité et à la culture des sociétés et des gouvernements des pays économiques les plus avancés. En arrière-fond se profile l'abyssal fossé de richesse et d'espérance qui se creuse encore entre les riches et les damnés de cette terre, entre Nord et Sud.

Comment dépasser ces déséquilibres dramatiques sur lesquels le Nord cherche trop souvent à masquer ses responsabilités ? Seule une politique de coopération favorisant le développement autonome des pays du Sud, économiquement et socialement y compris en matière de démocratie et de droits de l'homme (et de la femme...) peut renverser la tendance actuelle. L'Europe doit en même temps se transformer en laboratoire d'idées et de pratiques d'une société multiculturelle et multiethnique, en dernière analyse métissée. « *Le métissage crée la paix* » a affirmé le philosophe français Michel Serres.

Telle est l'unique "politique de sécurité" crédible pour l'Europe si elle ne veut pas voir sa "forteresse" rapidement et douloureusement minée par la conjugaison d'un déclin démographique interne et la pression migratoire externe, tous deux inéluctables.

## Notes

- 1) Gérard Noiriel, *Le creuset français*, Paris, Le Seuil, 1988.
- 2) Alfred Sauvy, *L'Europe submergée*, Dunod, 1987.
- 3) En 1950, dans les cinq pays méditerranéens de la CEE (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce), la population s'élevait à 132,9 millions d'habitants, tandis que celle des treize autres pays méditerranéens hors CEE, elle était de 71,3 millions, soit une différence de 61,6 millions en faveur des cinq de la CEE. En 1988, les proportions se sont totalement renversées, avec 172,5 millions d'habitants dans les cinq pays de la CEE et 209 millions dans les treize hors CEE, avec une différence de 36,9 millions en faveur de ces derniers. Quant aux prévisions, cette dynamique devrait mener :
  - a) en 2000, respectivement à 179 millions et 269 millions, avec une différence de 90 millions ;
  - b) en 2025, à 183 millions et 398 millions avec une différence de 215 millions en faveur des pays hors CEE.
 Entre 1950 et 2025 la population dans les cinq pays méditerranéens de la CEE aura cru de une fois, trois dans les treize autres pays de cinq fois, six.

Cette thèse du basculement est contestée par Philippe Fargues dans les termes suivants : « *Se limitant aux États qui possèdent une façade méditerranéenne, les chiffres fournis par les Nations unies pour 1950 et 2025 sont les suivants (en milliers) : Europe 142 321 et 207 591 ; Pays arabes : 47 533 et 253 267 ; Turquie : 20 809 et 89 646. Représentant 68 % des populations méditerranéennes en 1950, l'Europe n'en formerait donc plus que 38 % en 2025. Mais si l'on abandonne la notion étroitement géographique "d'État riverain" pour celle d'aire culturelle ou mieux d'économie continent, il convient de grossir l'Europe du Sud de l'Europe du Nord, et bientôt de l'Europe de l'Est, tandis que le monde arabe s'agrégera moins probablement ses confins persans ou sud-sahariens. A l'horizon 2025, malgré une réduction des écarts actuels, le basculement annoncé n'aura pas eu lieu.* »

In *L'avenir de l'espace méditerranéen*, sous la direction de Ch. Reynaud et d'A. Sid Ahmed, Publisud, Paris 1991, p.160.

- 4) Larbi Talha, "La migration des travailleurs entre le Maghreb et l'Europe", in *Revue française d'études politiques contemporaines*, n° 6, juin 1975 ; et Bernard Droz, "Main basse sur les terres" in *L'Histoire*, n° 140, janvier 1991, consacré à l'Algérie française.
- 5) Guy Pervillé, "La tragédie des harkis", in *L'Histoire*, n° 140, janvier 1991.
- 6) En parlant d'invasion et aussi du besoin de retourner au droit du sang en lieu et place du droit du sol, Valéry Giscard d'Estaing en 1991, a exprimé — démagogiquement — un symptôme inquiétant : la régression politique et idéologique de la société française face à la question migratoire.
- 7) En 1970, les Algériennes mettaient au monde plus de huit enfants, les Marocaines et les Tunisiennes 7. Aujourd'hui, les chiffres tombent respectivement à 5, 4, 3,5. Avec 2,8 enfants dans les villes maghrébines on se rapproche des schémas européens plus vite qu'il n'y paraissait il y a encore peu...

Cf. Philippe Fargues, "La démographie au sud de la Méditerranée: contraintes réelles et défis fantasmagiques" in *L'avenir de l'espace méditerranéen*, sous la direction de Ch. Reynaud et d'A. Sid Ahmed, Publisud, Paris 1991. Pour l'auteur le fléchissement structurel de la natalité dans les pays arabes s'explique fondamentalement par l'élévation du niveau scolaire des jeunes générations : l'entrée des filles à l'école tient un rôle central ainsi que l'apparition des femmes sur le marché du travail. Il en résulte un affaiblissement net des structures patriarcales.

- 8) Cf. *Le Monde* du 19 septembre 1991.
- 9) Sami Nair, "L'Europe, la démocratie et la Méditerranée du Sud" in *Les immigrés et la participation à la vie locale* (Actes du colloque de Belfort), Syros, Paris, 1989.

Cet article est un condensé d'une étude réalisée par Bernard Ravenel dans le cadre d'un dossier publiée par la revue *Confluences Méditerranée* (n° 5, hiver 1993, éditions L'Harmattan), consacrée aux flux migratoires.



### Philippines

Depuis février 1994, la Belgique est en pleine négociation avec les Philippines dans le but de placer ses anciens avions de combat Mirage V de Dassault-Aviation. Le montant du contrat est estimé à 150 millions de dollars.

### Chili

En septembre 1994, la société belge Sabca a reçu une commande du Chili pour la fourniture de 25 Mirage-5BA dont 20 modernisés par la Sagem dans le cadre du programme MirSIP (Mirage System Improvement Programm). Le contrat est estimé à 100 millions de dollars, pièces de rechange et support technique compris. Une partie du contrat estimée à 77 millions de dollars est payable en dix mois, le reste étant échelonné sur les quinze prochaines années. Les forces aériennes belges entraîneront les pilotes chiliens.

En outre, l'avion de combat français Mirage F1, est en compétition avec le F16 (USA) et le Kfir (Israël) par suite d'une décision du gouvernement du Chili de renouveler ses avions Hunter vers 1994-1995.

### Pakistan

La France a remporté un contrat pour la fourniture de trois sous-marins d'attaque de type Agosta au Pakistan. Ces sous-marins seront équipés

## Les ventes d'armes françaises du trimestre

de missiles mer-mer Exocet SM-39 d'Aérospatiale jamais exportés auparavant. En effet, après trois années de négociations et de concurrence (chinoise, britannique et suédoise), ce contrat permettra à l'industrie sous-marine non-nucléaire de survivre après la décision du gouvernement français d'arrêter la construction de ce type de sous-marins pour la marine française. Le premier sous-marin serait entièrement construit par la DCN (Cherbourg) et livré en 1998, le second serait assemblé au Pakistan. Les transferts de technologies liées à ce contrat permettront au Pakistan de construire entièrement le troisième sous-marin à Karachi. Par ailleurs, ce contrat est assorti de la cession de trois avions Bréguet 1150 Atlantic pour permettre à la marine pakistanaise de réactiver les trois avions qu'elle a acquis en 1976. La livraison de ces trois appareils est prévue pour la fin 1994. Le montant du contrat est estimé à 5,5 milliards de francs.

### Singapour

En février 1994, Aérospatiale a reçu une commande du gouvernement de Singapour, pour la

fourniture de systèmes de missiles anti-aériens Mistral, montés sur véhicules pour son armée de terre.

### Inde

En raison de la recrudescence des tensions à ses frontières, l'Inde a décidé de se doter d'urgence d'hélicoptères de combat, soit une quinzaine d'appareils qui seront commandés pour un montant de 5 ou 6,5 milliards de dollars. Parmi les offreurs, Eurocopter propose le Cougar et Agusta (le Mangusta), Macdonnell propose (Apache) et Bell (le Super Cobra). Affaire à suivre.

### Espagne

En juillet 1994, l'Espagne qui a l'intention de moderniser sa flotte d'avions Mirage F1, a conclu un contrat avec la France d'un montant de 129,5 millions de dollars. Le montage financier relatif à cette vente est le suivant :  
 — rachat de 13 Mirage F1 au Qatar pour environ 700 millions de francs (Dassault espère vendre à la place au Qatar 12 Mirage 2000-5) ;  
 — rachat à la France de 5 Mirage F1 de l'armée de l'air en contrepartie de l'achat par la France

à l'Espagne de 2 avions de transport CN-235 ;  
 — l'Espagne annonce son intention de faire moderniser sa flotte de Mirage F1 (Thomson et Sagem sont en concurrence).

### Singapour

Le 22 juin 1994, Singapour a choisi le système français Sandral (Mistral adapté à la marine), pour équiper ses patrouilleurs lance-missiles de 260 tonnes. Le contrat porte sur la fourniture de 150 missiles portables (SAM) avec 30 lanceurs.

### Vietnam

Le 26 août 1994, la France a vendu deux hélicoptères Cougar au Vietnam. Mais cette transaction a été tenue presque secrète en raison du nombre croissant d'annulations de commandes de la part des acheteurs.

### Turquie

Le président d'Eurocopter, s'apprête à vendre 75 hélicoptères Super-Puma et ce malgré le non respect par la Turquie des droits de l'Homme et malgré sa guerre contre les séparatistes kurdes.

### Taiwan

La République taïwanaise est en pleine discussion pour l'achat d'hélicoptères Panther ou Cougar fabriqués par le consortium franco-allemand Eurocopter.

## Les commandes et livraisons d'armement en 1993 (en milliard de francs)

	Maghreb Moyen-Orient	Amérique latine	Extrême Orient	Afrique noire	Europe Etats-Unis	Europe de l'Est et divers	Total
Commandes	25,2	0,62	5,33	0,12	7,16	0,47	38,9
Livraisons	8,34	1,11	3,7	0,18	6,94	0,31	20,6

Ceci fait suite à la décision française d'armer 6 frégates taïwanaises vendu en 1991. Le choix de l'hélicoptère franco-allemand par le gouvernement taïwanais est la conséquence du refus des Américains de leur vendre des SH-60 Seahawk.

**Qatar**

La France veut convaincre l'Émirat du Qatar à remplacer au plus vite ses Mirage F1-E par des Mirage 2000-5. Mission d'autant plus compliquée que l'Émirat du Qatar préfère attendre le Rafale. Le 26 septembre 1994, le Qatar prend la décision d'acheter 12 Mirage-2000-5 avec la condition de trouver acquéreur pour ses vieux avions Mirage F1.

Le marché serait évalué à 7 milliards de francs et les avions seront armés de missiles air-air (Mica) fabriqués par Matera pour un montant de 1,5 milliards de francs.

**Japon**

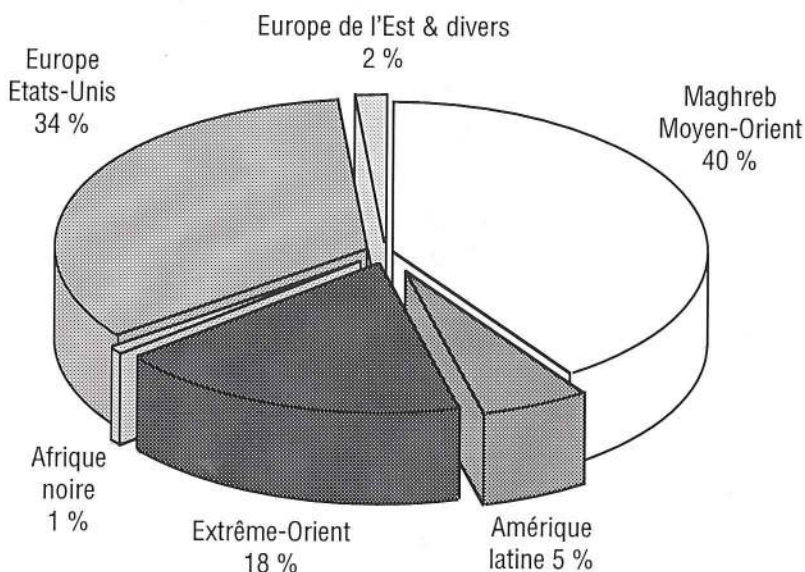
Le Falcon-900 de Dassault-Aviation, un temps écarté, rejoint la compétition qui l'oppose à Gulfstream dans le choix d'un biracteur de transport pour VIP (Very Important Person) et de soutien logistique pour la force aérienne d'autodéfense japonaise.

**Finlande**

En juillet 1994, la Finlande a opté pour le choix du poste de radiocommunications nouvelle génération (PR4G) pour équiper son armée de terre. Il devient ainsi le cinquième pays à se munir de ce système de transmissions ultra moderne.

Belkacem Elomari

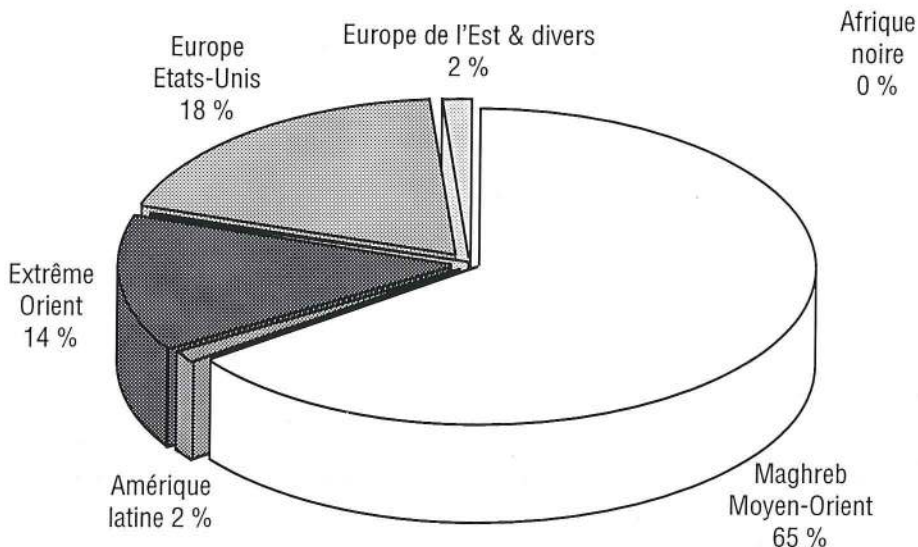
**Livraisons d'armes françaises en 1993**



Ces données provenant du ministère de la Défense laissent apparaître la nette prédominance du marché moyen-oriental. Les récents contrats signés avec le Pakistan (sous-marins) se répercuteront sur les données 1994. Les ventes d'armes sont en baisse par rapport à 1992 où l'on comptait 45,7 MdF de commandes et 29 MdF de livraisons. Autre nuance à apporter à ces chiffres officiels, notamment des commandes : les contreparties exigées par les États acquéreurs d'armes françaises ne sont pas décomptées du total. Un étude américaine vient d'évaluer ces contreparties aux environs de 60 % du montant global mondial des ventes d'armes.

Bruno Barrillot

**Commandes d'armes françaises en 1993**





INDISPENSABLE...

# SIPRI Yearbook 1994

**L'**annuaire que réalise le SIPRI (Institut de recherche sur la paix de Stockholm) est un outil indispensable non seulement par les données chiffrées qu'il fournit sur les armes nucléaires, les transferts de système d'armes, les dépenses militaires, les principaux conflits, mais également par les analyses sur les tendances actuelles de la militarisation et des conflits sur le plan mondial. Présentation.

Traduction : Thérèse et Édouard HAOND

**L**a fin de la confrontation Est-Ouest est à l'origine d'une transformation essentielle de l'ordre international. Nous en sommes cependant au tout début du processus de remodelage. Ni un "nouvel ordre mondial" ni aucun autre système de sécurité n'est encore apparu. De plus, il est difficile d'envisager aujourd'hui la nature d'un nouvel ordre ou ce que seront ses doctrines, ses normes et ses modes opérationnels.

La paix, le développement et la démocratie sont devenus plus intimement liés en 1993 que jamais auparavant.

Repenser les données du système de sécurité internationale signifie repenser à la fois la forme et le fond d'une politique mondiale. Il est nécessaire de redéfinir ce que signifiait la souveraineté, l'autodétermination et la non-intervention en tant qu'éléments des principes de base d'une loi internationale. Les nouvelles règles devraient servir à prévenir ou limiter les conflits intérieurs grâce à une action internationale concertée ; à repousser toute tentative de légitimation d'un concept de droits particuliers ou de sphères d'intérêts pour les grandes nations ; à consolider et à remplacer la non-prolifération.

La mise en place d'un nouveau système de sécurité collective, comprenant l'organisation de forces multinationales pour protéger tous ses membres contre toute agression, implique, comme condition *sine qua non*, le droit à une intervention légitime. Ne rien faire signifierait l'attribution ou l'invitation à enfreindre la loi.

## Thèmes principaux de l'annuaire 94

### Conflits et leur traitement

- En 1993, 34 conflits armés majeurs ont été enregistrés en 28 points dans le monde. Tous étaient des conflits intérieurs. Comparés à 1992, ces chiffres montrent une légère augmentation du nombre de conflits et une légère diminution du nombre de lieux concernés.

- L'ex-URSS est restée un lieu de conflit et d'instabilité. Une grande violence s'est poursuivie dans plusieurs des nouveaux États post-soviétiques,

principalement en Tadjikistan, dans le Nagorno-Karabakh et en Abkhazie.

- Des efforts multilatéraux ont été sévèrement mis à l'épreuve en 1993 pour prévenir, contenir et résoudre un conflit international. Les plus grandes missions de maintien la paix de l'ONU à ce jour ont reçu de rudes leçons : rétablissement de la paix dans la guerre civile en Somalie (UNOSOM II), au Cambodge (UNTAC) et désengagement, aide humanitaire et surveillance dans l'ex-Yougoslavie (UNPROFOR).

- Les opérations de l'ONU de maintien et de rétablissement de la paix en 1993 ont enregistré quelques succès, comme au Cambodge, mais aussi des échecs en Yougoslavie et en Somalie, preuves de l'inadaptation des moyens pour contenir les affrontements ou assurer la paix dans ces pays.

### Sécurité régionale

- Le processus de paix au Moyen Orient, résultat de la Déclaration de Principes par Israël et l'OLP, a été possible du fait de l'effondrement du système bipolaire.

- En Europe, les tendances à l'intégration ont dominé à l'Ouest avec en point d'orgue la mise en vigueur du Traité de Maastricht et les bases d'une politique étrangère et de sécurité commune tandis qu'à l'Est se poursuivait la désintégration : une vraie course a commencé parmi ces nations pour entrer dans l'Union européenne et l'Otan.

- La zone Asie-Pacifique a entrepris sa première démarche importante vers un système de sécurité collective multilatérale avec la tenue du Forum régional en mai 1993 par l'ASEAN.

## Dépenses militaires et contrôle du commerce des armes

- Les dépenses militaires ont continué à diminuer dans les pays industrialisés, à l'exception de la Chine. Il n'y a cependant aucun dividende réel de la paix.

- La production globale des industries d'armement a continué à diminuer en 1993, particulièrement en Russie et dans les autres pays d'Europe centrale et orientale. Les ventes d'armes des 100 entreprises principales de fabrication d'armes de l'OCDE et des pays en voie de développement ont chuté en 1992 de 8 milliards US \$ par rapport à 1991.

- Les traités START sur la réduction des armes nucléaires stratégiques n'ont pas démarré leur application en 1993, malgré la fin de la guerre froide et les nouvelles relations des grandes puissances.

- La Convention sur les armes chimiques signée en 1993 par 154 pays n'a cependant été ratifiée que par 4 pays à la fin de l'année (au 3 juin 1994 il y avait 157 signataires et 8 ratifications).

- L'éclatement de l'ordre international et les conflits armés locaux en Europe du Sud-Est présentent de nouveaux défis pour la sécurité européenne. Les travaux du Forum de Vienne pour la Coopération et la Sécurité en 1993 furent une tentative importante pour introduire de la stabilité dans un environnement particulièrement déstabilisé.

## Évolution des armes nucléaires

Les 5 puissances nucléaires — Chine, France, Russie, Royaume-Uni et les USA — ont poursuivi le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires en 1993. A l'exception peut-être de la Chine, ils ont continué aussi à retirer d'anciennes armes nucléaires, à réduire des projets de modernisation ou annuler le proces-

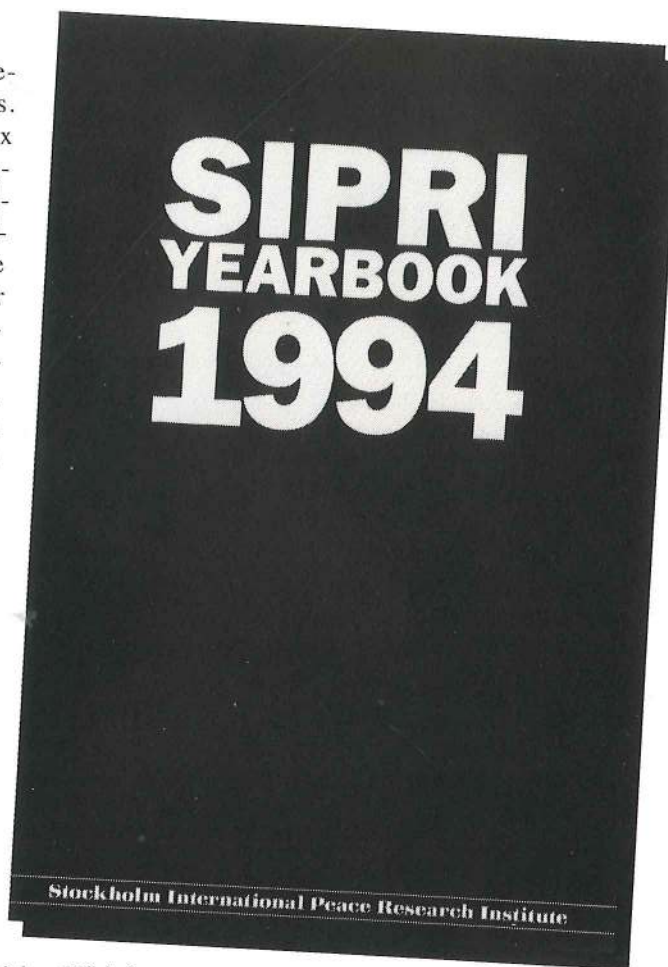
sus de développement d'armes. Confrontés aux problèmes économiques et la difficulté à définir clairement une menace actuelle pour leur sécurité, les gouvernements britannique, français, russe et américain n'étaient pas en mesure d'allouer de faibles ressources à leur programmes nucléaires à leur niveau antérieur.

La fin des rapports conflictuels avec l'URSS, les budgets de défense en régression progressive et la négociation des deux traités START ont obligé les USA à réduire leur arsenal nucléaire. Le nombre d'armes nucléaires stratégiques américaines a diminué de 440 en 1993. En réduisant ses forces nucléaires stratégiques, les États-Unis ont en général gardé les systèmes d'armes stratégiques les plus modernes, supprimé les systèmes anciens et continue à produire uniquement les nouveaux systèmes pour lesquels le Congrès a déjà voté un budget, à savoir, les bombardiers B-2 et les sous-marins Trident. Les traités START I de 1991 et START II de 1993 ont fourni des indications claires quant à la composition des forces stratégiques américaines futures encourageant certaines options tout en limitant ou en abandonnant d'autres. Concernant le reliquat des armes nucléaires tactiques, dont la quasi majorité fut retirée en 1991-92, les États-Unis envisagent de démonter toutes les têtes nucléaires sol-air et navales et garder en stock aux États-Unis un nombre relativement faible de ces dernières. Ils maintiendront également plusieurs centaines de bombes à gravité aéroportées, stockées aux États-Unis et

déployées en Europe occidentale.

L'information disponible permet de supposer que l'importance et la composition des forces nucléaires russes n'ont pas beaucoup changé en 1993. Le développement et la production de nouvelles armes nucléaires en Russie sont virtuellement stoppés et le retrait d'anciennes armes s'est effectué assez lentement. Le Bélarus et le Kazakhstan ont exprimé clairement leur volonté d'éliminer les armes nucléaires actuellement installées sur leurs territoires respectifs, mais au début de 1994 le parlement ukrainien n'avait pas encore donné son aval à l'engagement préalable du gouvernement à devenir un État sans armes nucléaires.

Tout comme en 1992, le Royaume-Uni décida en 1993 de revoir certains de ses programmes d'armes nucléaires non-stratégiques et a réduit l'ensemble de son arsenal nucléaire au niveau le plus bas depuis le début des années 60. Le projet d'introduire les sous-marins Trident pendant les années 1990 augmentera cependant le nombre d'armes





nucléaires britanniques et améliorera sensiblement la précision et la portée des fusées balistiques britanniques (SLBM) embarqués sur les sous-marins.

La France a plusieurs nouveaux programmes nucléaires en cours, y compris un nouveau type de sous-marin, deux types de fusées balistiques sur les sous-marins (SLBM) dont l'une pourrait aussi être déployée comme ICBM (fusée intercontinentale), un chasseur et une fusée air-sol (ASM). Cependant, il se peut que les contraintes budgétaires de la France l'obligent à annuler ses programmes.

Le programme nucléaire chinois reste enveloppé de secret, mais il semble que la Chine poursuit lentement le perfectionnement et le développement de ses forces avec de nouveaux types de fusées balistiques et l'achat d'avions nucléaires russes. Les services de renseignements américains estiment que les militaires chinois « pourront compter sur une augmentation sensible du budget avant la fin de cette décennie ». On peut supposer que cette augmentation offrira plus de ressources pour le développement de nouvelles armes nucléaires. Certains experts pensent que la Chine veut construire sa propre force nucléaire qui lui permettrait de régler certains problèmes régionaux à sa façon sans souci d'une éventuelle intervention politique des Russes ou des Américains.

Avec la disparition de l'Union soviétique et le démantèlement du Pacte de Varsovie, le scénario le plus probable pour l'utilisation d'armes nucléaires par les grandes puissances — l'escalade d'un conflit Est-Ouest en Europe centrale — a disparu. Les mouvements pour le désarmement ont redoublé d'efforts pour condamner et rendre illégales les armes nucléaires, arguant que leur utilité politique et militaire est extrêmement limitée. Ces efforts vont jusqu'à réclamer l'interdiction totale des essais (CTB), l'interdiction de produire des matières fissiles pour les armes et des réductions des têtes nucléaires plus importantes que celles prévues par le Traité START II.

## Production et commerce des armes

La diminution de la production mondiale des armes s'est poursuivie en 1993. Avec la tendance à la baisse des dépenses militaires, les budgets d'approvisionnement en armes furent probablement plus sévèrement affectés que d'autres formes de dépenses militaires. Les réductions dans la production d'armes ont été plus sensibles en Russie et dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale.

Le niveau des transferts internationaux d'armes lourdes conventionnelles s'est maintenu à environ 22 milliards de dollars en 1993 (en US \$ 1990) après une période de chute rapide depuis 1987. Les USA sont restés les plus grands fournisseurs avec 48 % de la totalité des fournitures. La Russie a augmenté sa part d'un tiers à 21 % en 1993. Parmi les destinataires, la part des pays du Moyen Orient a augmenté depuis 1991 avec la mise en œuvre des programmes prévus après la guerre du Golfe.

Les ventes d'armes des 100 plus importantes entreprises d'armement de l'OCDE et des pays en voie de développement sont tombées à 168 milliards de dollars en 1992 (soit une baisse de 8 milliards de dollars par rapport à 1991). La part des entreprises américaines dans ce total était inférieure en 1992 à celle de 1991, alors que celle des autres pays de l'OCDE (Europe occidentale, Canada et Japon) augmentait. La part des 6 entreprises des pays en voie de développement dans ce total des 100 est restée constante.

A l'exception de la Chine (non comprise dans les données de base du SIPRI de l'industrie d'armement), Israël, l'Inde et l'Afrique du Sud sont les seuls pays en voie de développement (en-dehors de l'Europe centrale et orientale) à figurer parmi les 100 sur la liste du SIPRI.

En 1993, les rapports gouvernementaux transmis pour 1992 au

Registre des armes conventionnelles de l'ONU ont concerné sept catégories d'armes. Parmi les États membres de l'ONU et autres États observateurs, 83 seulement ont répondu à la demande du Secrétaire général. A noter que d'importants importateurs d'armes n'ont pas répondu, en particulier les gouvernements du Moyen Orient et de l'Asie, cependant que des importateurs importants comme l'Égypte et Israël ont répondu.

Certains transferts d'armes connus publiquement n'ont pas été signalés par des pays participant au Registre des Nations unies. Il existe des zones d'ombre dans le Registre donnant lieu à des définitions floues d'hélicoptères d'attaque et d'avions de combat, ce qui explique que certains pays n'aient pas déclaré leurs transferts. D'autres transferts d'armes lourdes conventionnelles correspondant aux paramètres du Registre et qui furent discutés publiquement en 1992 n'ont pas été déclarés à l'ONU. Dans la plupart des cas, fournisseurs et clients n'ont pas coordonné leurs déclarations au Registre.

Dans le cadre de la nouvelle politique de sécurité, l'embargo sur les armes est apparu comme une arme diplomatique de choix. Depuis 1990 le Conseil de sécurité a imposé 6 mandats d'embargo sur les armes à 6 États membres de l'ONU : Irak, ex-Yougoslavie, Somalie, Libye, Libéria et Haïti ; et un groupe d'opposition : l'Union nationale pour l'indépendance totale d'Angola (UNITA). Pendant la guerre froide, des guerres civiles et coups d'État semblables à ceux du Libéria et de Haïti n'ont pas donné lieu à des sanctions de l'ONU. Des menaces contre la paix internationale et la sécurité telle que l'invasion irakienne de l'Iran en 1980 n'ont pas fait l'objet d'embargo sur les armes.

Pour se procurer l'annuaire ou obtenir des renseignements sur le SIPRI et ses publications, une adresse : SIPRI, service d'information, Pipers Väg 28, S-170 73 Solna - Suède

# Service national : du discours aux réalités...

*Le ministre de la Défense, M. François Léotard, a présenté, le 12 octobre dernier, son projet de « mise à jour du service national », en « prélude à une évolution ultérieure ». Analyse.*

## **Patrice Bouveret**

Différents événements sont venus relancer ces derniers mois, le débat sur le maintien ou non du service national. Il faut tout d'abord y voir un effet de l'approche de l'élection présidentielle... Notamment du fait que la masse de jeunes hommes en attente d'incorporation représente un pourcentage non négligeable d'électorat à séduire !

D'autre part il ne faut non plus oublier que la conscription est « loin d'être un simple procédé de recrutement pour les armées ». Elle est « consubstantielle au mode de formation de la nation et de son histoire », comme l'a rappelé naguère Pierre Dabiez dans la revue *Stratégique* (n° 53) publiée par feu la FEDN qu'il dirigeait alors. C'est en raison du rôle que le service militaire « a joué dans la création de l'identité nationale » comme le soulignait également le *Livre blanc sur la défense* paru au début de cette année, que tout débat sur cette question, prend rapidement des allures passionnelles en France, quel que soit le milieu dans lequel il se déroule.

## **Effets d'annonces...**

En effet, si tous les ministres de la Défense promettent généralement une mise à plat des différents éléments et la mise en chantier d'une grande réforme du service national, force est de constater qu'il ne s'agit là que d'effets d'annonces jamais suivis d'un réel passage à l'acte... Les gouvernements successifs se contentent de « procéder par touches successives, comme cela a été fait au cours de ces quinze dernières années » et additionnent différentes mesures « sans cohérence aucune, au gré des besoins », comme le souligne le député Alain Marsaud, du RPR, dans son *Rapport sur les formes civiles du Service national*, remis le 27 janvier 1994 au Premier ministre. Un constat similaire avait également déjà été fait par un autre député, Guy-Michel Chauveau, socialiste, dans un rapport au ministre de la Défense publié en 1990.

Bref, dans le cadre de la préparation de son programme électoral pour les présidentielles, le RPR a fait procéder à un sondage sur la question du service national qui montre, selon les résultats publiés dans *Le Figaro* du 3 septembre dernier, que « 85 % des Français se déclarent favorables à

l'armée de métier » pour assurer la défense du pays contre « 10 % favorables au service national ». Parallèlement, il faut également signaler cette contradiction, permanente dans les sondages depuis déjà plusieurs années, entre l'attachement majoritaire et constant pour le maintien du service national et le refus — lui aussi largement majoritaire — de l'utilisation du contingent pour faire la guerre...

## **Vers des "brigades humanitaires" ?**

Toujours est-il « qu'il soit de gauche ou de droite, un candidat à la présidence de la République se doit d'aborder ce problème » affirme le député Alain Marsaud. Et s'il paraît exclu que Jacques Chirac propose l'abandon pure et simple de la conscription — comme certains de ses partisans le souhaitent —, il n'en reste pas moins que le RPR a travaillé cet été sur un projet de réaménagement du service national. Parmi les idées envisagées :

- le raccourcissement du service à 6 mois — ça ne vous rappelle rien ?...
- la création d'une « garde nationale » de 100 000 à 120 000 appelés chargés de la défense du territoire et d'intervenir en cas de catastrophe ;
- le développement des formes civiles avec la création notamment d'une « brigade humanitaire », ouverte aux



filles, prolongeant les interventions militaires proprement dites...

Rien de très original, ni de très nouveau, comme on peut le voir. Mais le débat est loin d'être clos au sein de la famille gaulliste, puisque de son côté Édouard Balladur devrait lui aussi faire un certain nombre de propositions à partir du projet de réforme que lui concocte actuellement son ministre de la Défense, François Léotard.

D'ores et déjà, tant François Léotard qu'Édouard Balladur ont réaffirmé leur attachement à la conscription et assuré que le service militaire ne serait pas remis en cause. En effet devant l'IHEDN le 8 septembre dernier, le Premier ministre a réaffirmé que « la conscription trouve son fondement et sa justification dans le service des armes pour la défense de la nation ». Si « l'utilité des formes civiles du service national n'est pas contestable », toutefois M. Balladur prône « une plus grande rigueur dans la définition des tâches confiées à ces jeunes appelés et un contrôle accru des organismes qui les accueillent. Une véritable transparence dans les procédures de sélection et d'affectation, un contrôle effectif des modalités d'exécutions de ces formes civiles sont nécessaires. Une fois cette remise en ordre effectuée, a-t-il poursuivi, nous pourrions envisager leur développement mesuré ».

## Information ou manipulation ?

D'autre part, la presse s'est fait l'écho de "l'information" affirmant qu'« un soldat de métier coûte quinze fois plus cher qu'un appelé » (cf. par exemple *Le Monde* du 28 septembre 1994). Une "information" tirée du *Bilan social 1993*, publié par la Direction de la fonction militaire et du personnel civil du ministère de la Défense. Il est évident que suivant les chiffres utilisés, il est possible d'arriver à un tel résultat. Mais il s'agit, bel et bien, d'une manipulation, d'une tentative d'allumer un "contre-feu" pour contrecarrer les propositions de suppression de la conscription. En effet quelle signification, quelle valeur "scientifique" a la comparaison de la

solde des appelés (qui s'échelonne entre 534 F. et 1525 F. par mois, pour reprendre les chiffres précis donnés dans le *Bilan social 1993*) avec les rémunérations des "professionnels" (qui s'échelonnent quant à elles de 6 069 F à 32 305 F) ? Et ceci ne prend pas en compte les différents coûts annexes, tels que les frais de mise à disposition d'une voiture et de son chauffeur pour ne prendre qu'un exemple auquel je ne pense pas que beaucoup d'appelés aient droit...

Reste que ce genre de "contre-feu" ne permet pas qu'un débat serein et sérieux s'ouvre, alors que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il ne pourra être éternellement différé, car, comme le soulignait Alain Marsaud dans son *Rapport* déjà cité, « les faits sont têtus : l'invasion de notre territoire n'est pas à l'ordre du jour ; la caserne n'est plus un lieu de brassage social quand les appelés y restent 160 jours à proximité de leur domicile ; les systèmes d'armes exigent pour la plupart, un grand professionnalisme, et l'exclusion des appelés des conflits périphériques ne cessera de s'affirmer ».

### Quelques données chiffrées...

La professionnalisation des Armées se poursuit inéluctablement depuis quelques années déjà : en effet les réductions d'effectifs ne touchent pas toutes les catégories de personnel de manière identique.

Exemple : sur les 5 484 emplois de supprimés dans le budget 1995, ce sont à grande majorité des postes d'appelés et du personnel civil, car au niveau des militaires d'active il y a au contraire création de nouveaux postes : 1 582 exactement, dont 337 dans la gendarmerie, 70 dans la DGSE et le reste pour renforcer les forces d'actions extérieures (cf. *Le Monde* du 6/10/94).

En 1993 le personnel de la Défense se répartissait comme suit :

- militaires de carrière : 300 979 ;
- appelés : 220 354 ;
- personnels civils : 107 885.

Source : *Bilan social 1993*

## 6 mois ou 14 mois de service ?

Ceci dit un élément nouveau vient s'ajouter à cette querelle sur la conscription : il s'agit des résultats de cette consultation nationale des jeunes initiée par le gouvernement de M. Balladur au printemps dernier. Dans le rapport remis le 3 octobre dernier, parmi les cinquante-sept propositions formulées par les membres du comité chargé du dépouillement du questionnaire, figure la création d'un service à option civile ou militaire de 6 mois renouvelable. Une proposition que François Léotard s'est empressé de juger « déraisonnable », car « avec un service national en dessous de six mois on a toujours des militaires mais on n'a plus d'armée »... Il faut dire que cette proposition vient lui couper l'herbe sous les pieds alors qu'il devait présenter ses propositions d'aménagement du service national lors du Conseil des ministres du 12 octobre. D'autant que parmi elles, figure un projet d'allongement de la durée de quatre mois du service — pour les volontaires — en échange d'une formation professionnelle en partenariat avec des entreprises, des artisans ou des structures de formation. En fait il s'agit — hormis la contrepartie des quatre mois supplémentaires de service — de développer une pratique déjà existante... mais dont peu d'appelés jusqu'alors bénéficiaient. Retour sur le *Bilan social 1993* qui indique que sur les quelques 220 354 appelés, 2 217 ont bénéficié d'une formation au sein de l'AFPA et 15 995 d'une formation scolaire, tous niveaux confondus (du primaire au supérieur) qui a permis à 764 d'entre eux d'obtenir un diplôme. Comme quoi entre la volonté affichée que le service national soit un lieu de formation, de rattrapage scolaire entre autres, et la réalité froide des chiffres, il y a une marge, pour ne pas dire un gouffre !

Mais, la raison n'est-elle pas tout simplement que ce n'est ni le but, ni la fonction de l'institution armée ?

# Conscription, un modèle en voie de disparition : une analyse sociologique

La fin de la guerre froide, le progrès technologique et l'évolution socio-culturelle ont engendré la fin de l'ère des armées de masse. Partout dans les pays occidentaux, on assiste à des transformations radicales de leurs organisations militaires. Dans la plupart des pays où subsiste encore un service militaire, c'est-à-dire presque partout en Europe continentale, le débat sur la suppression de celui-ci est ouvert.

**Philippe Manigart\***

En Belgique et aux Pays-Bas, le débat a eu lieu et la décision est tombée : le service militaire est supprimé, à partir de cette année en Belgique, en 1997 aux Pays-Bas. Mais, dans les autres pays, il ne fait que commencer. Pourtant, comme je vais tenter de l'expliquer, il est inévitable.

Cet exposé est consacré à une analyse sociologique des causes structurelles et conjoncturelles qui rendent ce processus, à terme, inévitable. On dira ensuite quelques mots sur les implications de ce processus au niveau des organisations militaires et de la société toute entière.

Concrètement, mon exposé sera structuré autour des trois thèmes suivants :

1°) les causes du déclin du modèle de conscription ;

2°) une description du nouveau modèle qui se met en place, le modèle de la société post-militaire ;

3°) la notion de service national volontaire et de nouvelle citoyenneté.

## Les causes du déclin du modèle de conscription

Sur un plan comparatif, il convient de distinguer deux grands types de causes à l'origine du déclin du modèle de l'armée de masse, à savoir les causes que l'on pourrait qualifier de structurelles, celles qui ont rendu possible et nécessaire ce profond changement social, et les causes internes immédiates, souvent de nature politique et budgétaire, qui ont déterminé le calendrier et la nature des transformations.

### Les causes structurelles

La progressive disparition du service militaire dans nos sociétés occidentales et son progressif remplacement par des systèmes volontarisés est une conséquence de ce que les sociologues appellent le processus de déclin de l'armée de masse. Il s'agit d'un processus qui affecte l'ensemble des sociétés industrielles avancées. Il a débuté après la fin de la deuxième guerre mondiale, à partir du début des années 50.

On est passé de ce qu'on appelle dans le jargon sociologique l'*armée de masse* à la *force-en-soi* (*force-in-bieng*).

Comme son nom l'indique, la *force-en-soi* est un système militaire composé très largement de professionnels, se suffisant à lui-même pour la réalisation de ses objectifs et en état permanent de disponibilité et d'alerte.

L'idéal-type de cette *force-en-soi*, c'est une organisation :

- structurellement et fonctionnellement très différenciée ;
- reposant sur l'utilisation d'une technologie extrêmement sophistiquée (capital-intensive) ;
- de taille nettement plus petite que l'armée de masse (qui était labor-intensive) ;
- où l'armée de terre a cessé d'être l'élément dominant ;